

ANNEXE : LE TOURISME LOCAL VU PAR LES PROFESSIONNELS DU TERRITOIRE

(ANALYSE INTERMÉDIAIRE DES QUESTIONNAIRES AUPRÈS DES PROFESSIONNELS, 21/02/2017 - 26 RÉPONSES)

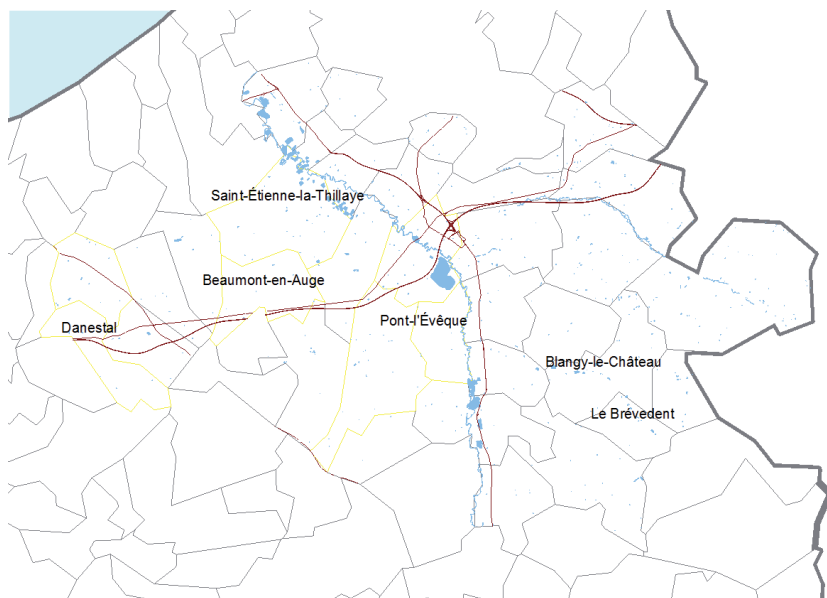
FILIÈRES ET ACTIVITÉS SUR LESQUELS S'APPUYER

- > Gastronomie et produits du terroir
- > Architecture et patrimoine
- > Offre randonnées et déambulations douces
- > Activités récréatives et sportives au lac de Pont l'Evêque
- > Un tourisme responsable engagé pour une expérience de qualité

LES SERVICES À DÉVELOPPER PAR LA CC ET L'OT(TOP 3)

- > Accueil et information du public sur place et à distance (70% des répondants)
- > Promotion touristique (70%)
- > Animation locale (50%)

SELON VOUS, QUELS ESPACES / PARTIES DU TERRITOIRE MÉRITENT D'ÊTRE DÉVELOPPÉS TOURISTIQUEMENT ?



ENTRETIENS RÉALISÉS DANS LE CADRE DU DIAGNOSTIC – RÉFLEXIONS REPORTÉES DANS LE DIAGNOSTIC

Président de la Communauté de communes, M. Courseaux :

- > Vision du territoire, problématique du développement touristique, problématique de la base de loisirs et du camping de Pont l'Evêque, engagement SPL

Groupe Spirit : Marie-Anne Saloux, chargée des relations publiques

- > Présentation du groupe Spirit France, du projet Spirit Expérience, spécificités des visiteurs actuels et à venir, actions de promotion et commercialisation, attentes en matière de développement touristique

Office de tourisme, Mme Montsaint, directrice

- > Bilan de l'offre du territoire, bilan des actions menées par l'OT, réflexions sur les évolutions prochaines (au regard des attentes des clientèles, de l'évolution des destinations, de l'évolution organisationnelle, etc.)

Résidence Pierre & Vacances : M.Chevallier, directeur

- > Présentation du groupe, de sa stratégie, de la « destination Normandie Garden », attentes des clientèles, attentes en matière de développement touristique

Camping le Brévedent : M. Bony, propriétaire gestionnaire

- > Présentation de l'équipement, problématiques de développement, attentes des clientèles, attentes en matières de développement touristiques

Comité départemental de développement touristique du Calvados : Joël Destres, Responsable du pôle ingénierie et développement de l'offre à Calvados tourisme, Chargé de mission attractivité au Département du Calvados

- > Contextualisation : présentation de l'offre départementale et des enjeux du développement touristique en Calvados, en Pays d'Auge, enjeux d'attractivité et contexte ; réflexions sur le développement touristique du territoire de la CCTA

APPROCHE CONTEXTUELLE,
RÉGLEMENTAIRE ET ADMINISTRATIVE

APPROCHE SPATIALE

POPULATION

HABITAT

ACTIVITÉS ET TISSU ÉCONOMIQUE

TOURISME

DIAGNOSTIC AGRICOLE

ÉQUIPEMENTS

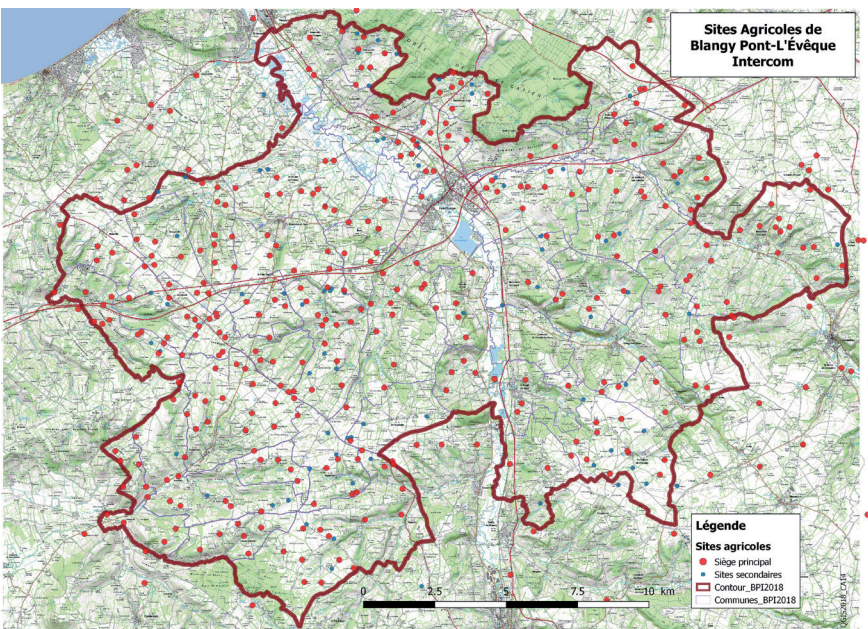
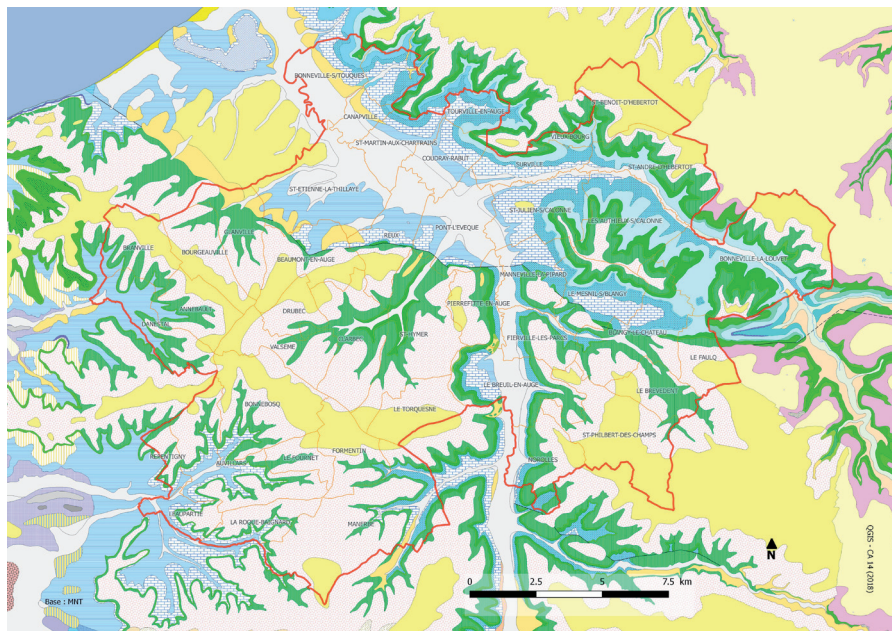
MOBILITÉS

ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

SYNTHÈSE DES ENJEUX CROISÉS

GLOSSAIRE ET ANNEXES

Des richesses agronomiques favorisant le maintien de la filière agricole
Synthèse des enjeux



Afin d'avoir une vision précise de l'activité agricole sur son territoire, la CC Terre d'Auge a engagé un travail de diagnostic agricole réalisé en partenariat avec la Chambre de l'Agriculture du Calvados. Le résultat de ce travail est présenté en annexe du rapport de présentation. Dans ce rapport, il est rappelé quelques éléments de diagnostic et d'enjeux majeurs sur la filière agricole qui constitue l'une des principales richesses du territoire.

UN ENSEMBLE PÉDOLOGIQUE VARIÉ

- **En jaune** : les sols à bon potentiel, avec les limons des plateaux,
- Les argiles à silex situées aussi sur les plateaux sont des sols plus caillouteux, plus difficiles à travailler et sensibles à la sécheresse mais qui restent facilement mécanisables
- Sur les versants des nombreuses vallées, les sols présentent une grande variabilité, même à l'échelle de la parcelle. Ils sont souvent argileux et souffrent généralement d'excès d'eau.
- Enfin, les fonds de vallée sont couverts de sols épais mais gorgés d'eau une partie de l'année.

DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ENCORE NOMBREUSES

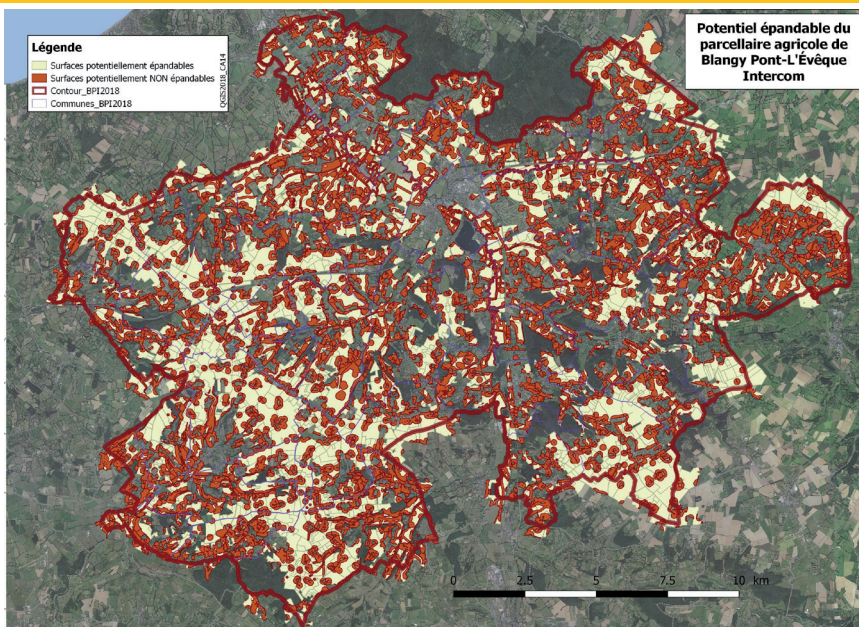
- 394 exploitations déclarant des surfaces exploitées (ayant leur siège ou non sur le territoire de la CCTA) + près d'une centaine d'exploitations (essentiellement équines mais aussi maraîchères) ayant leur siège sur le territoire.
- Selon l'enquête au printemps 2017, 348 exploitations ayant leur siège sur la CCTA,
- Depuis 10 ans, des exploitations qui se professionnalisent avec la disparition des petites structures.

Préserver de l'urbanisation, les terres à bon potentiel agronomique, et les pâturages autour des sièges

Permettre aux exploitations d'évoluer (nouveaux ateliers et/ou bâtiments, changement d'affectation, habitat de l'exploitant...) car ils sont contraints de s'adapter pour se maintenir :

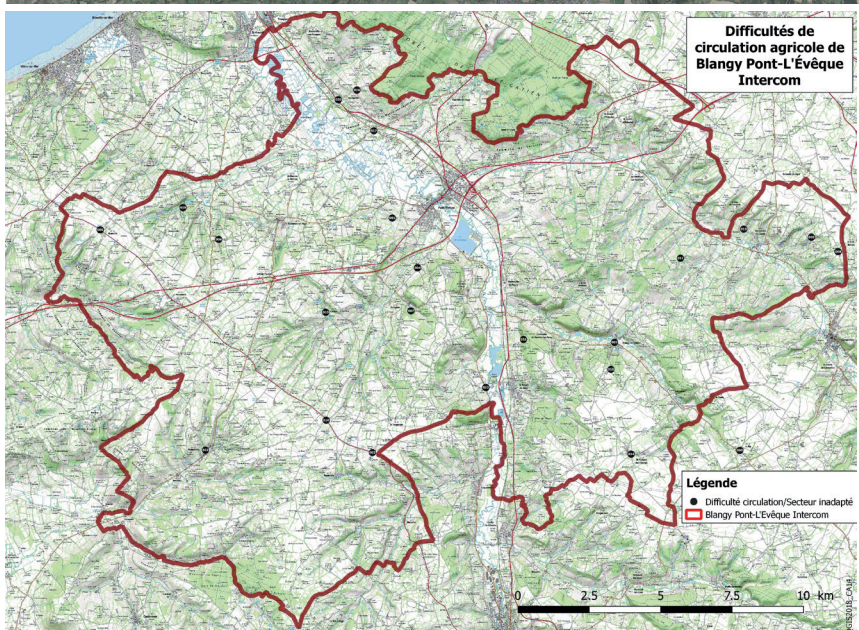
Trouver le juste équilibre entre les zones A/N pour autoriser la création de sièges « ex-nihilo », et ainsi encourager les projets,

Respecter les périmètres de réciprocité avec les bâtiments : l'urbanisation doit être envisagée à distance des sièges.



UN TERRITOIRE PRÉSENTANT UNE FAIBLE DIVERSITÉ DE PRODUCTIONS AGRICOLES

- Un territoire, couvert principalement par des surfaces en herbe, et propice à l'élevage d'herbivores : les bovins représentent 84% du cheptel herbivore, les équins 14%, et les ovins 2%.
- Une déprise laitière notable sur la Communauté de Communes Terre d'Auge avec 46 sites recensés sur 26 communes. Point remarquable : 1/3 des exploitations agricoles produisent du lait sous signe de qualité – AOP.
- Une des régions les plus favorables pour la filière équine avec 85 élevages (soit près 1 site agricole sur 3 du territoire),
- Une trentaine producteurs fermiers (transformation et/ou commercialisant tout ou une partie de sa production sur le site de l'exploitation) : une activité bénéficiant d'un fort potentiel de développement lié à l'activité touristique du territoire.
- 212 ha déclarés en vergers (2016) et 4 appellations d'origine contrôlée (AOP/AOC) cidricoles : Calvados, Calvados Pays d'Auge, Cidre Pays d'Auge et Pommeau de Normandie.



CIRCULATION DES ENGINES

Les principales difficultés concernent la largeur des routes, le trafic (notamment sur la D677), la traversée des bourgs et le mobilier urbain. Sur la carte, apparaissent les points cités plusieurs fois.

Préserver les capacités d'épandage pour permettre aux outils notamment laitiers de continuer leur activité

Pouvoir circuler et manœuvrer entre et dans les trames urbaines du territoire (accès aux terres agricoles).

Les emprises réservées à des extensions de l'urbanisation sur l'espace agricole devront être correctement délimitées pour ne pas ensuite perturber, voire empêcher un usage agricole des parcelles restantes

ENJEU 1 : GÉRER LE FONCIER DE MANIÈRE ÉCONOME

- Ajuster les emprises foncières des projets de la collectivité au plus près des besoins, calculés sur des projections réalistes,
- La dispersion de l'habitat héritée de l'histoire, ne doit pas être accentuée par de l'habitat nouveau près des exploitations agricoles. Aussi, l'ouverture à l'urbanisation de hameaux où un site d'exploitation pérenne est recensé, n'est pas souhaitable.

ENJEU 2 : PRÉSERVER LES OUTILS DE PROTECTION DANS LE RÈGLEMENT DE LA ZONE A EN PERMETTANT AU SYSTÈME D'EXPLOITATION D'ÉVOLUER

- Pour ne pas compromettre la pérennité des exploitations d'élevage, les sièges d'exploitation devront être maintenus en zone A. Ne pas oublier qu'un siège d'exploitation qui n'est pas viable aujourd'hui en polyculture élevage faute de surfaces suffisantes, pourra retrouver un avenir agricole dans une autre production qui nécessitera moins de surface pour assurer une pérennité du site,
- Le renouvellement des générations agricoles suppose de préserver les sièges d'exploitation de l'urbanisation et de protéger les structures foncières pour limiter la spéculation foncière,
- Veiller à ne pas créer d'espaces enclavés, fragmentés et interstitiels - espaces plus fortement contraints, et à maintenir l'accessibilité aux lieux de production pour assurer un développement durable des exploitations.

ENJEU 3 : PERMETTRE LE DÉVELOPPEMENT ET LA REPRISE D'EXPLOITATIONS

- Préserver de l'urbanisation les terres au plus fort potentiel et à proximité des corps de ferme (pâturage des animaux),
- Les besoins de modernisation des installations laitières, l'évolution des exploitations d'élevage vers des structures sociétaires nécessiteront des aires de développement autour des sièges d'exploitation en zone agricole pertinentes et suffisantes,
- Identifier les changements de destinations dans le respect des périmètres de réciprocité,
- Permettre la création de site ex-nihilo.

ENJEU 4 : CONCILIER L'AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT

- Prendre en compte la nécessaire évolution des systèmes herbagers et par conséquent celle du maillage bocager en n'imposant pas de règles trop strictes qui s'ajouteraient aux réglementations existantes,
- Privilégier le maintien et l'entretien des haies par une démarche de valorisation locale de la ressource,
- Maintenir le potentiel épandable du territoire pour garantir l'avenir des exploitations d'élevage et ainsi limiter l'impact sur la ressource en eau.

ENJEU 5 : RAISONNER LA CIRCULATION EN N'OMETTANT PAS LES ENGINS AGRICOLES

- Veiller à l'accessibilité aux corps de ferme, aux sites secondaires et aux parcelles,
- Sécuriser l'accès des exploitations qui accueillent du public - centres équestres, points de vent directe sur les exploitations...
- Gérer les espaces de rencontres (bordures d'urbanisation, routes étroites...)

APPROCHE CONTEXTUELLE,
RÉGLEMENTAIRE ET ADMINISTRATIVE

GRAND PAYSAGE

APPROCHE SPATIALE

POPULATION

HABITAT

ACTIVITÉS ET TISSU ÉCONOMIQUE

TOURISME

DIAGNOSTIC AGRICOLE

ÉQUIPEMENTS

MOBILITÉS

ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

SYNTHÈSE DES ENJEUX CROISÉS

GLOSSAIRE ET ANNEXES

Des équipements scolaires et petite enfance concentrés au centre et au sud du territoire

Des effectives scolaires globalement en baisse

Une offre d'équipements médicaux structurée autour de Pont-l'Evêque

Une localisation des équipements sociaux révélatrice des communes plus dynamiques

Une offre d'équipements sportifs relativement homogène sur le territoire ?

Une offre culturelle concentrée à Pont-l'Evêque

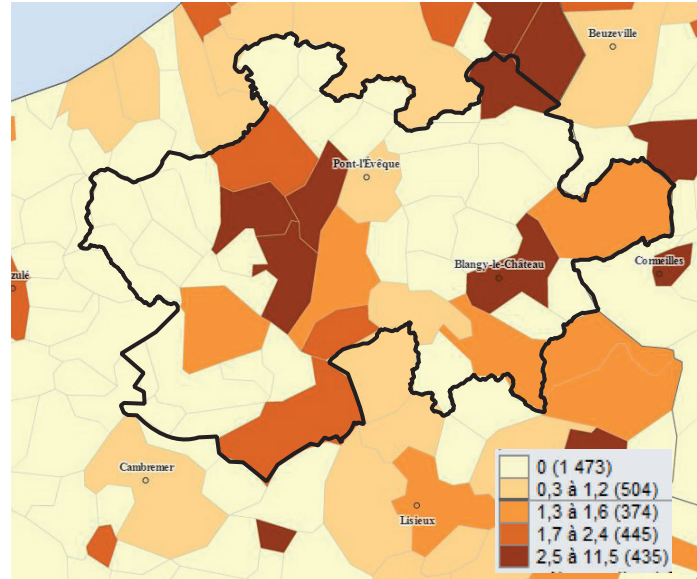
Une couverture numérique très disparate sur le territoire

Synthèse des enjeux

EQUIPEMENTS

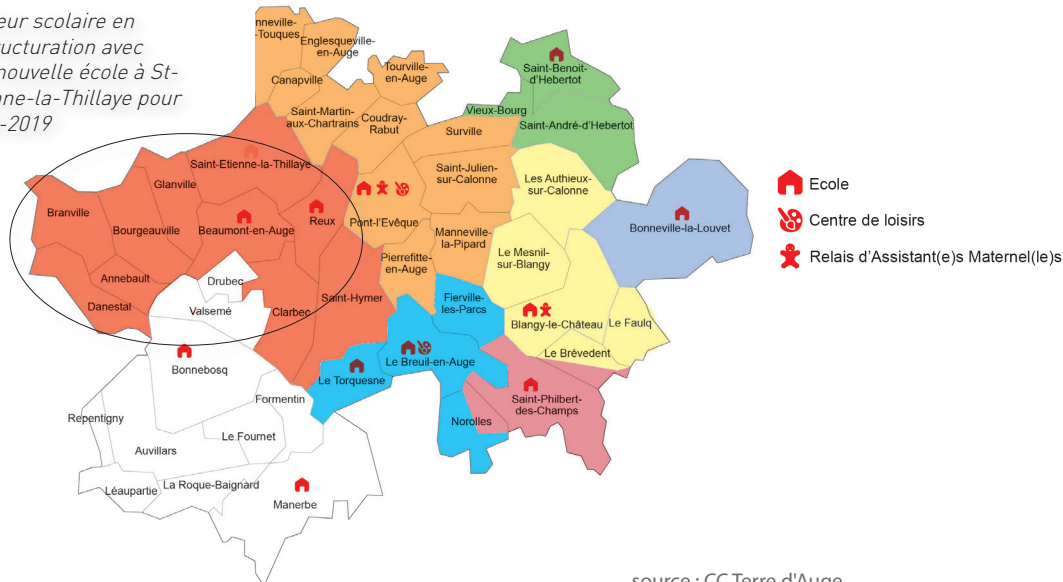
DES ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES ET PETITE ENFANCE CONCENTRÉS AU CENTRE ET AU SUD DU TERRITOIRE

Taux d'équipements scolaires pour 1 000 habitants
(Tout équipements et services de l'enseignement confondus)



source : sister.normandie.fr

Secteur scolaire en restructuration avec une nouvelle école à St-Etienne-la-Thillaye pour 2018-2019



Ecole des 7 collines de Blangy-le-Château



Ecole maternelle de Reux



Le territoire propose une offre scolaire de la maternelle au collège :

- > Un **taux d'équipements pour 1 000 habitants élevé au centre du territoire**, notamment pour les communes de **Reux, Clarbec, Beaumont-en-Auge** ainsi que pour **Blangy-le-Château**.
- > Une **concentration de structures scolaires dans la commune de Pont-l'Evêque** ainsi que des écoles **dans la partie Sud-Est du territoire**.

DES ÉQUIPEMENTS MARQUÉS PAR :

- > Une **organisation des structures élémentaires et primaires** en 7 secteurs sur le périmètre initial de l'intercommunalité et en deux pôles sur les 10 communes issues de l'ex-CC de Cambremer.
- > Un **projet de restructuration de l'accueil scolaire** au sein du périmètre 7, pour les enfants des communes d'Annebault, Beaumont-en-Auge, Bourgeauville, Branville, Clarbec, Glanville, St-Etienne-la-Thillaye, Reux, Danestal et St-Hymer.
- > Des **Temps d'activités périscolaires (TAP)** en dehors des heures scolaires
- > Un **service de restauration localisé dans chaque école**
- > On notera que 3 écoles (Reux, Saint-Benoit-d'Hébertot et le Torquesne) sont localisés à l'écart des bourgs ou des principaux hameaux constitués en raison de la typologie des communes, ce qui peut poser des questions d'accessibilité des équipements à moyen terme.

EN MATIÈRE DE PETITE ENFANCE :

- > D'un **centre d'accueil « Mil' couleurs »** à Pont-l'Evêque, avec une branche au Breuil-en-Auge
- > D'un **Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s** situé à Pont-l'Evêque, ayant une branche sur Blangy-le-Château, géré par la Mutualité Française du Calvados
- > Un total d'environ **171 assistants maternels** sur le territoire.

Maintenir une accessibilité équilibrée aux équipements scolaires équilibrée sur l'ensemble du territoire.

Prendre en compte l'accessibilité des équipements dans les projets de développement futurs ?

Accompagner l'évolution des mobilités associées la restructuration de l'offre scolaire sur le secteur 7.

EQUIPEMENTS

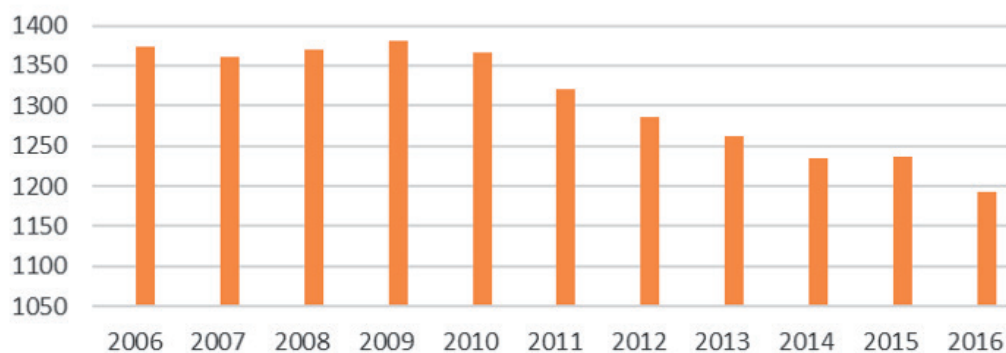
DES EFFECTIFS SCOLAIRES GLOBALEMENT EN BAISSÉ

- Sur le territoire, on note un total de **1 193 élèves en maternelle ou primaire** en 2016, et **513 élèves au collège** en 2015.
- Des effectifs en maternelle et primaire en **baisse progressive depuis 2009** sur l'ensemble des périmètres, passant de 1 380 enfants à 1193 en 2016 (soit **-14%** sur la période), une tendance qui contraste par rapport à la stabilité constatée entre 2006 et 2009
- Des **collégiens principalement scolarisés sur Pont-l'Evêque** mais également sur les villes environnantes (Lisieux, Dozulé) notamment pour les dix communes de l'ex-CC de Cambremet.
- Des effectifs scolaires au collège Gustave Flaubert de Pont-l'Evêque **en baisse depuis 2014**, passant de 553 élèves à 513 en 2015 (soit **-7%** sur la période). Une baisse relativement forte qui vient effacer en partie, l'augmentation marquée entre 2010 et 2014.

Périmètre des écoles primaires

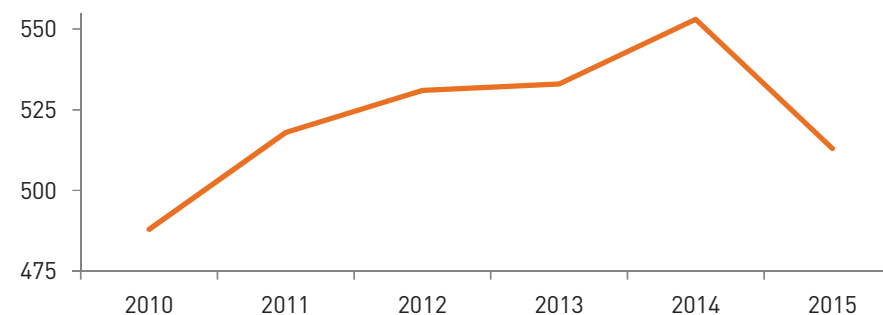
Numéro des secteurs, périmètre d'accueil des écoles	Liste des communes
Secteur n°1 / St Benoît d'Hebertôt, Quetteville	St André d'Hebertôt, St Benoit d'Hébertôt, Le Vieux Bourg, <i>Quetteville</i>
Secteur n°2 / Bonneville la Louvet	Bonneville la Louvet, une partie des Authieux sur Calonne et du Bas Faulq
Secteur n°3 / Blangy le Château	Blangy le Château, Le Brevédent, une partie des Authieux sur Calonne, de Fierville les Parcs et du Bas Faulq, Le Faulq, Le Mesnil sur Blangy
Secteur n°4 / St Philbert des Champs	Saint Philbert des Champs, une partie de Norolles, le haut du Brevédent, <i>Fauguernon</i>
Secteur n°5 / Le Breuil en Auge – Le Torquesne	Le Breuil en Auge, une partie de Norolles et de Fierville les Parcs, Le Torquesne et une partie de Saint Hymer
Secteur n°7 / Beaumont, Reux	Annebault, , Beaumont en Auge, Branville, Bourgeauville, Clarbec, Danestal, Drubec, Glanville, Reux, Saint Etienne la Thillaye, et une partie de Saint Hymer
Secteur n°8 / Pont l'Evêque	Pont l'Evêque, MAnneville la Pipard, Pierrefitte en Auge, Saint Julien sur Calonne, Coudray Rabut, Saint Martin aux Chartrain, Canapville, Tourville En Auge, Surville, Bonneville sur Touques, Englesqueville en Auge

Evolution des effectifs en maternelle et primaire entre 2006 et 2016



source : CC Terre d'Auge

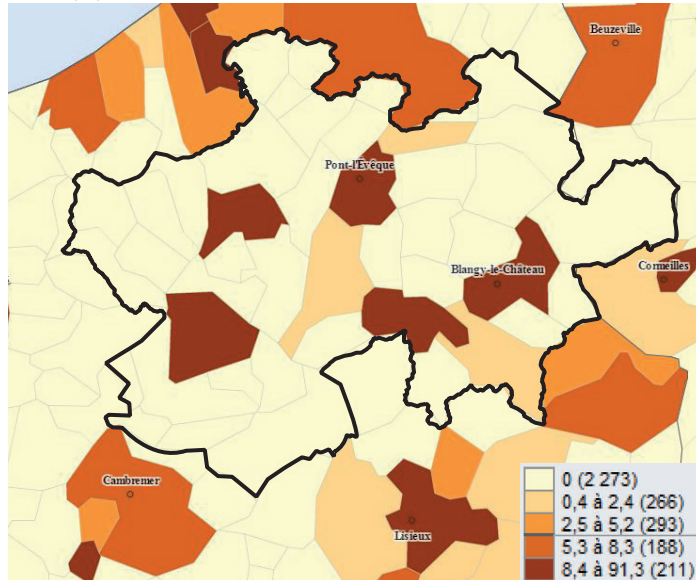
Evolution des effectifs scolaires au Collège Gustave Flaubert de Pont-l'Evêque entre 2010 et 2015



EQUIPEMENTS

UNE OFFRE D'ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX STRUCTURÉE AUTOUR DE PONT-L'EVÊQUE

Taux d'équipements médicaux pour 1 000 habitants
(Tout équipements et services médicaux confondus)



source : suster.normandie.fr

Centre hospitalier - Pont-l'Évêque



Pharmacie - Pont-l'Évêque



Des **taux d'équipements médicaux très importants** à Pont-l'Évêque, Blangy-le-Château, Le-Breuil-en-Auge, Bonnebosq et Beaumont-en-Auge, en contrepartie de **taux très faibles, voire nuls** sur le reste de l'ensemble du territoire

Une **concentration des structures médicales** à Pont-l'Évêque regroupant :

- > Un Centre hospitalier en cours de réorganisation
- > 2 établissements de séjours (urgences, maternités...)
- > Un pôle de santé Libéraux et Ambulatoires en projet
- > Les deux seules pharmacies de l'intercommunalité
- > 6 spécialistes médicaux (chirurgiens, dentistes, gastro-entérologues, pédiatres...)

La présence de médecins généralistes dans les communes de :

- > **Pont-l'Évêque** avec 9 médecins généralistes
- > **Blangy-le-Château** avec 2 médecins généralistes
- > **Beaumont-en-Auge et Bonnebosq** avec un seul médecin généraliste pour chaque commune

Equipements de santé

Nombre de medecins généralistes

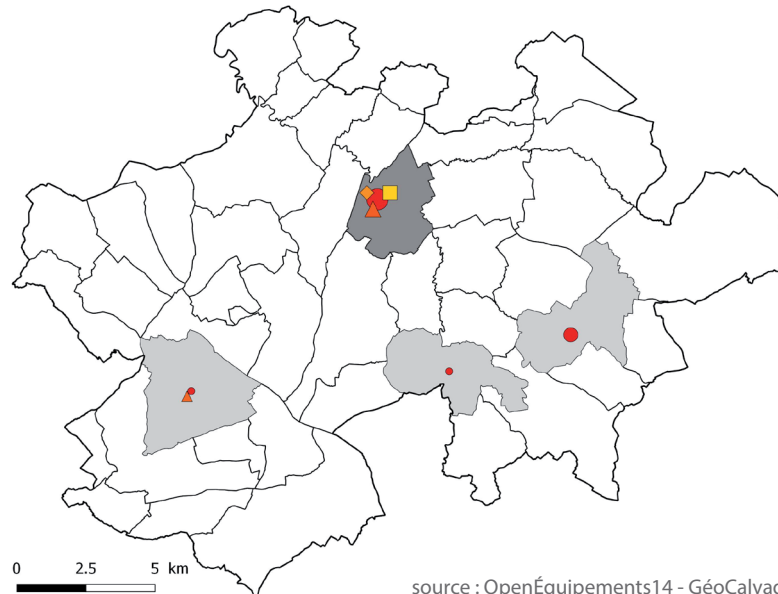
- 1
- 2
- Plus de 5

Nombre de fonction paramédicales

- Moins de 10
- Plus de 10

Autres

- 2 établissements de séjours (urgences, maternités, ...)
- ◆ 6 spécialistes (chirurgiens, dentistes, gastro-entérologues, pédiatres, etc.)
- ▲ 2 pharmacies
- ▲ 1 pharmacie



0 2.5 5 km

source : OpenÉquipements14 - GéoCalvados

Un nombre de fonctions paramédicales **très faible** :

- > **Pont-l'Évêque qui polarise et structure** l'ensemble du territoire avec plus de 10 fonctions
- > **Bonnebosq, Blangy-le-Château et Beaumont-en-Auge qui structurent**, dans une **moindre mesure** le territoire avec plusieurs fonctions paramédicales
- > Une absence de fonctions paramédicales sur l'ensemble du territoire restant.

Veiller à une forte accessibilité des équipements présents à Pont-l'Évêque sur l'ensemble du territoire.

Développer l'offre médicale et paramédicale du territoire en support du pôle de santé libéral en projet ?

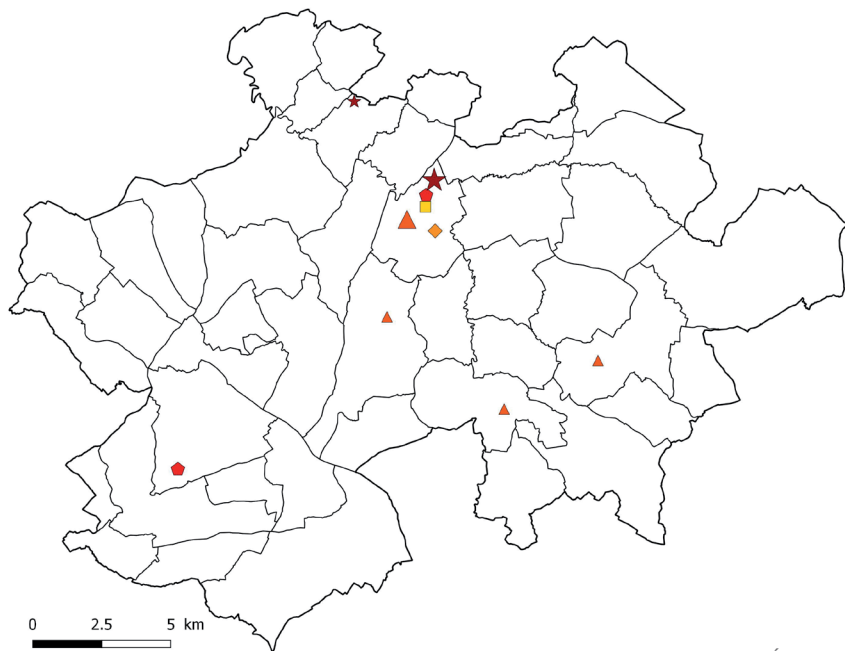
Conforter le centre hospitalier de Pont-l'Évêque

EQUIPEMENTS

DES SERVICES ET ÉQUIPEMENTS SOCIAUX GLOBALEMENT SITUÉS DANS LES PÔLES

Equipements sociaux

- Etablissement et services pour adultes handicapés
- ◆ Caisse primaire d'assurance maladie
- ▲ Etablissement d'hébergement pour personnes âgées
- ◆ Accueil social
- ★ Etablissement et services pour l'enfance et la jeunesse handicapée



source : OpenÉquipements14 - GéoCalvados

EPAHD - Le-Breuil-en-Auge



Centre de réadaptation - Pont-l'Évêque



EPHAD - Pont-l'Évêque



Les structures sociales au sein du territoire comptabilisent plusieurs EPHAD :

- > Un **EHPAD hospitalier** de 236 lits
- > L'**EHPAD du Centre hospitalier** de 210 lits à Pont-l'Évêque
- > **2 EHPAD privés**, partiellement habilités à l'aide sociale:
 - « **Les Cèdres** »: 56 lits à Pont-l'Évêque
 - « **Les Bougainvillées** »: 40 lits au Breuil-en-Auge

Soit un total de **542 lits disponibles** pour l'hébergement des personnes âgées.

Plusieurs établissements dédiés au handicap :

- > Un **établissement pour adultes handicapés** à Pont-l'Évêque
- > **Deux établissements pour enfants et jeunes handicapés**

Et d'autres structures sociales comme :

- > Une **caisse d'assurance maladie** à Pont-l'Évêque
- > Un **accueil sociale** à Pont-l'Évêque ainsi qu'à Bonnebosq

DES ÉQUIPEMENTS DE SÛRETÉ ET SERVICES CONCENTRÉS À PONT-L'ÉVÊQUE

- > **Plusieurs casernes de pompiers** à Pont-l'Évêque, Bonnebosq, Bonneville-la-Louvet et Blangy-le-Château
- > **7 bureaux de postes** à Pont-l'Évêque, Annebault, Beaumont-en-Auge, Bonnebosq, Le-Breuil-en-Auge, Blangy-le-Château et Bonneville-la-Louvet
- > **6 banques** toutes localisées à Pont-l'Évêque
- > **1 gendarmerie** à Pont-l'Évêque
- > **2 postes de police** à Pont-l'Évêque et Blangy-le-Château

Une structure largement polarisée par la commune de Pont-l'Évêque.

Prévoir une offre d'équipements adaptée aux besoins liés au vieillissement de la population

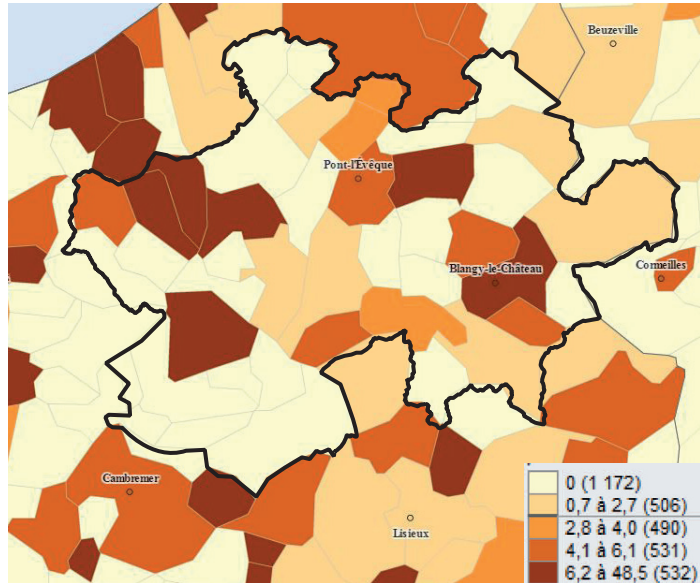
Développer les futurs équipements et services au sein de polarités en imaginant un maillage plus fin et moins centré sur Pont-l'Évêque sur certaines fonctions ?

Maintenir une offre d'équipements de sûreté et de services en adéquation avec les objectifs démographiques de l'intercommunalité

EQUIPEMENTS

UNE OFFRE D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS SUFFISANTE SUR LE TERRITOIRE ?

Taux d'équipements sportifs pour 1 000 habitants
(Tout équipements et services sportifs confondus)



source : sister.normandie.fr

Golf - Saint Julien sur Calonne



Centre equestre - Pont-l'evéque



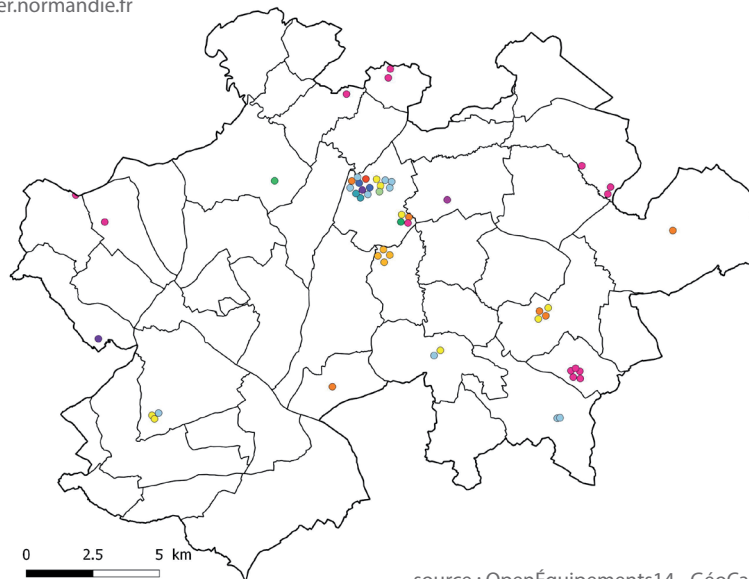
Des taux d'équipements très disparates sur le territoire, avec :

- > Des **taux d'équipements sportifs élevés** pour les communes de **Bourgeauville, Glanville, Beaumont-en-Auge, Saint-Julien-sur-Calonne, Bonnebosq** ainsi que **Blangy-la-Château**
- > Une **concentration des plus forts taux** :
 - au Nord-Ouest avec de **nombreuses activités équestres**
 - au centre avec le **Golf de Saint-Julien-sur-Calonne** ainsi que de **multiples équipements sportifs** à **Pont-l'Évêque**
 - au Sud-Est avec des **équipements équestres**, des **stades**, des **Courts de tennis** ainsi que des **boulodromes**

La structure de l'offre en matières d'équipements sportifs

- > Une concentration des équipements sportifs :
 - **au centre du territoire**, marquée par une très forte diversité des activités disponibles
 - **à l'est** avec une concentration des équipements équestres et courts de tennis
- > Une **forte présence d'activités équestres**, de salles de sport (gymnase), de courts de tennis et de boulodrome.

Malgré ces disparités, le **territoire reste relativement bien équipé en matière d'offre d'équipements sportifs**



Equipements sportifs

- Boulodrome
- Circuit/piste de sports mécaniques
- Court de tennis
- Equipement d'athlétisme
- Equipement équestre
- Parcours de golf
- Salle de combat
- Salle multisports
- Salle ou terrain spécialisé
- Site d'activités aquatiques et nautique
- Site de modélisme
- Skate park et vélo freestyle
- Stade

0 2.5 5 km

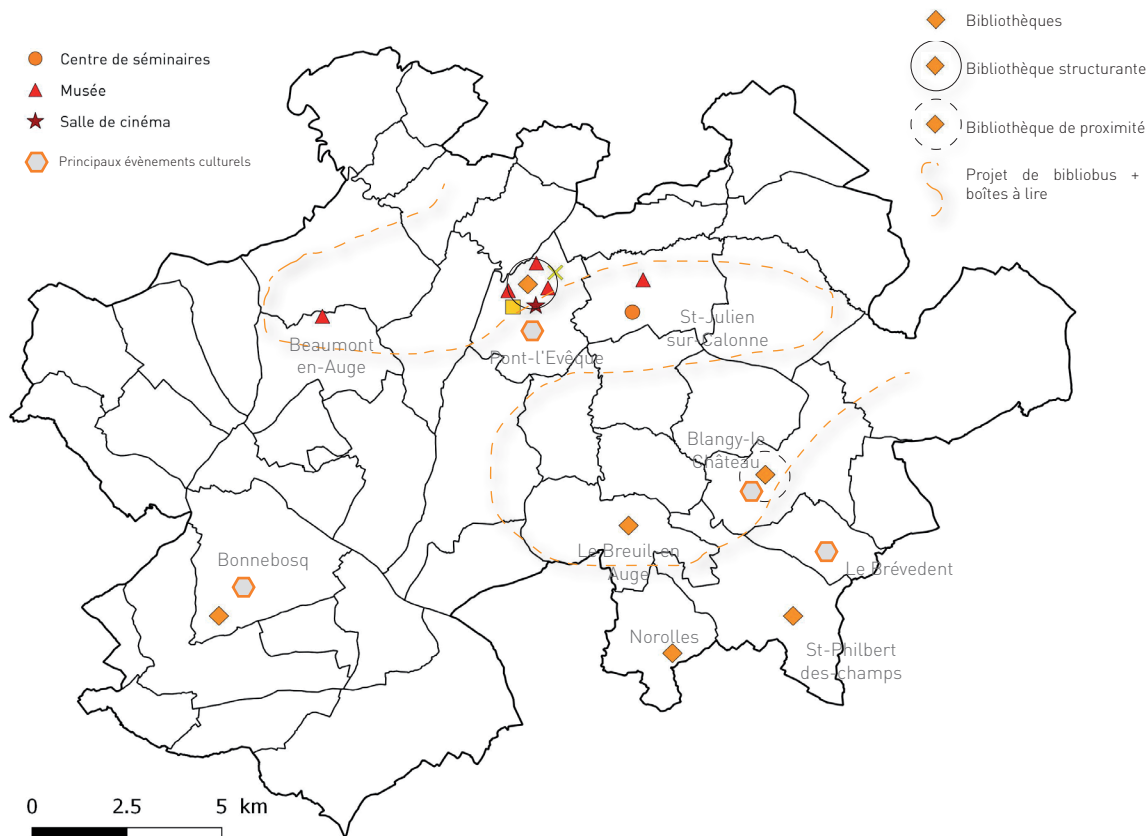
source : OpenÉquipements14 - GéoCalvados

Maintenir l'offre d'équipements sportifs, aussi support d'animation du tissu associatif

Conforter l'activité équestre qui structure cette offre

EQUIPEMENTS

UNE OFFRE CULTURELLE À CONFORTER, AUJOURD'HUI CONCENTRÉE À PONT-L'EVÊQUE



source : OpenÉquipements14 - GéoCalvados

Une structure de l'offre en équipements culturels marquée par :

- > Une **salle de cinéma** à Pont-l'Évêque
- > Une **école de musique intercommunale** à Pont-l'Évêque
- > Une **arthothèque** à Pont-l'Évêque
- > **6 bibliothèques** :
 - 1 à Pont-l'Évêque mais qui ne dispose cependant pas de locaux adaptés.
 - à Saint-Julien-sur-Calonne, Le-Breuil-en-Auge, Bonnebosq, Blangy-le-Château, Norolles et Saint-Philbert-des-Champs.
 - Un projet de bibliobus et de boîte à lire devrait compléter l'offre prochainement
- > **Plusieurs musées** :
 - l'Espace culturel « Les Dominicaines »
 - le site du château du Breuil et sa distillerie de calvados
 - un musée consacré au commandant Langlois...

Un territoire offrant une **pluralité de festivals et manifestations culturelles**, notamment :

- > Des **expositions** organisées par l'arthothèque dans le cadre des Dominicaines à Pont l'Évêque
- > Un **festival "Tout seul devant tout le monde"** à Blangy-le-Château
- > Un **festival "Rêve en rythme"** de l'association "l'Art s'en sort" au camping de Brévedent
- > **Deux concerts du festival "Promenades musicales en Pays d'Auge"** en 2016
- > **Deux manifestations de "Rencontres d'été en Normandie"**, festival de théâtre de l'association le Grain de Sable à Pont-L'Évêque.
- > Un **carnaval & fête** du village à Bonnebosq

Mairie/Musée Langlois
Beaumont-en-Auge



Cinema - Pont-l'Éveque



Arthothèque - Pont-l'Éveque



Maintenir/développer l'offre culturelle, support d'animation de la vie locale et d'attractivité touristique.

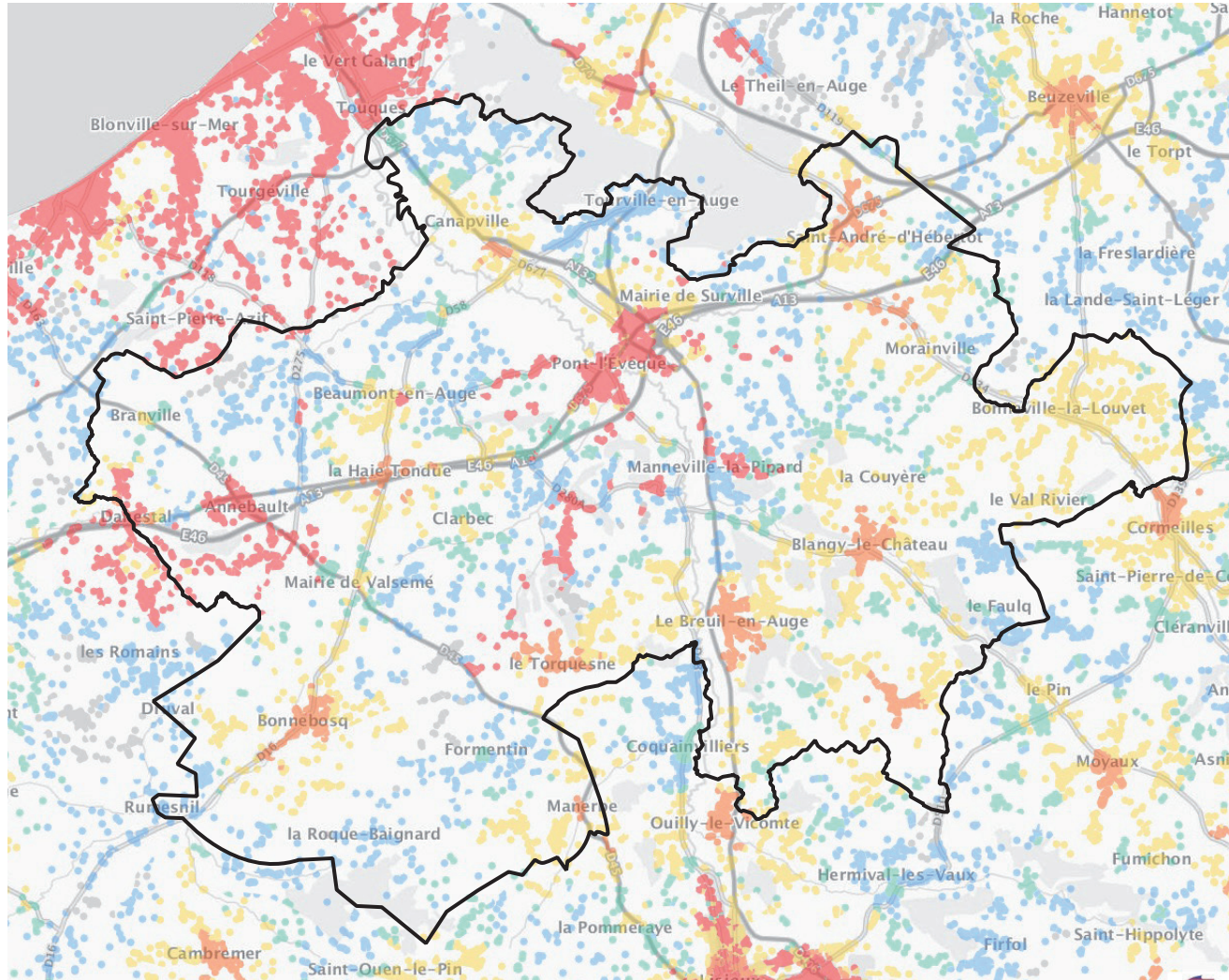
Une offre de spectacle à développer ? Une salle de spectacle à envisager ?

EQUIPEMENTS

UNE COUVERTURE NUMÉRIQUE TRÈS DISPARATE SUR LE TERRITOIRE

Couverture numérique

source : francethd.fr



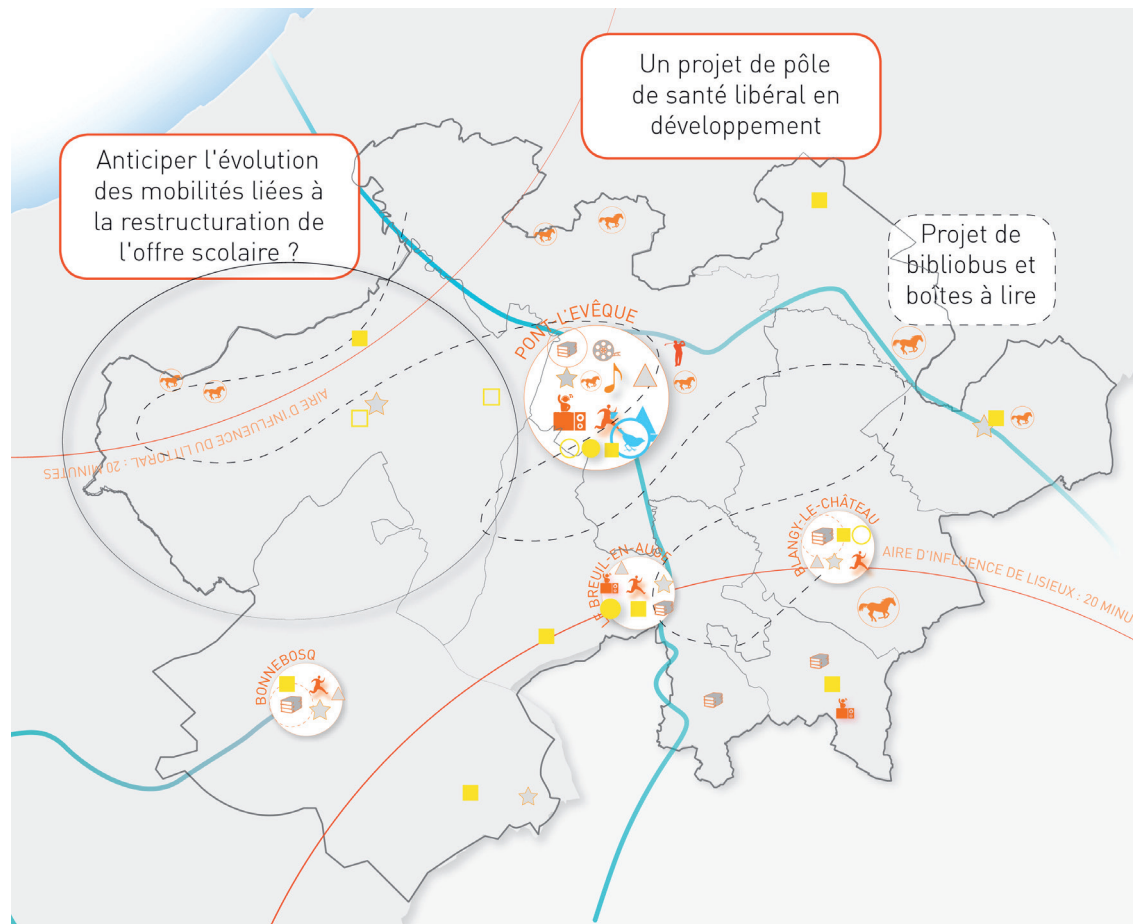
UNE COUVERTURE NUMÉRIQUE TRÈS DISPARATE SUR LE TERRITOIRE,

Avec une desserte Très Haut Débit :

- **Très bonne à Pont-l'Évêque et dans les villages de Saint-Hymer, Annebault et Danestal, Manneville-la-Pipart et Pierrefitte-en-Auge**
- Relativement bonne dans les centres bourgs de Blangy-le-Château, Le-Breuil-en-Auge, Saint-Philbert-des-Champs, Saint-André-d'Hébertot, Saint-Benoît-d'Hébertot, Le Torquesne, Bonnebosq
- Moyenne à Manerbe, Bonneville-la-Louvet, Canapville, Beaumont-en-Auge, Fierville-les-Parcs, Le-Brévedent, Les-Authieux-sur-Calonne, Saint-Martin-des-Chartrains, Reux et le quartier de Coudray-Rabut.
- Très basse sur le reste de l'ensemble du territoire.

EQUIPEMENTS

SYNTHÈSE DES ENJEUX



ASSURER UN ACCÈS ÉQUILIBRÉ AUX ÉQUIPEMENTS À L'ENSEMBLE DE LA POPULATION

- Trouver un juste équilibre dans la répartition géographique de l'ensemble des équipements afin de répondre aux enjeux de disponibilité et d'accessibilité à l'échelle de l'intercommunalité.
- Conforter l'offre en équipements pour les communes situées sur les franges nord et ouest de l'intercommunalité, souvent éloignées des équipements et services majeurs.

PRENDRE EN COMPTE LES ÉVOLUTIONS DÉMOGRAPHIQUES AU SEIN DE L'OFFRE D'ÉQUIPEMENTS

- Maintenir, les équipements sociaux, de sécurité, de santé et de services en adéquation avec l'augmentation constante de la population sur le territoire.
- Maintenir l'offre scolaire sur le territoire et prendre en compte la localisation des écoles et leur accessibilité dans les projets de développement à venir
- Développer l'offre liée à la petite enfance.

ANTICIPER LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

- Accompagner le vieillissement de la population par le développement d'une offre de services et équipements adaptée (structures d'accueil à développer ?).
- Conforter le centre hospitalier de Pont-l'Évêque
- Développer l'offre médicale et paramédicale du territoire en complément du pôle de santé libéral en projet

FAVORISER LE MAINTIEN DU DYNAMISME ASSOCIATIF DU TERRITOIRE

- Assurer le maintien de locaux disponibles pour l'accueil des associations
- Favoriser le regroupement des associations afin d'optimiser le tissu existant et son financement ?

APPROCHE CONTEXTUELLE,
RÉGLEMENTAIRE ET ADMINISTRATIVE

APPROCHE SPATIALE

POPULATION

HABITAT

ACTIVITÉS ET TISSU ÉCONOMIQUE

TOURISME

DIAGNOSTIC AGRICOLE

ÉQUIPEMENTS

MOBILITÉS

ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

SYNTHÈSE DES ENJEUX CROISÉS

GLOSSAIRE ET ANNEXES

Une polarisation par le littoral...équilibrée par l'attractivité de Pont-l'Evêque

Des flux touristiques à optimiser dans une logique de développement touristique

Une desserte extérieure structurante et attractive

Desserte routière, une armature interne complémentaire, un réseau communal hétérogène

Transports en commun, une offre routière à maintenir, une offre ferroviaire à valoriser

Quelle attractivité de l'offre de transport en commun ?

Modes doux, une pratique à développer par des aménagements sécurisés

Un usage de la voiture largement majoritaire, des reports modaux possibles pour certaines mobilités ?

Quelle organisation du covoiturage demain ?

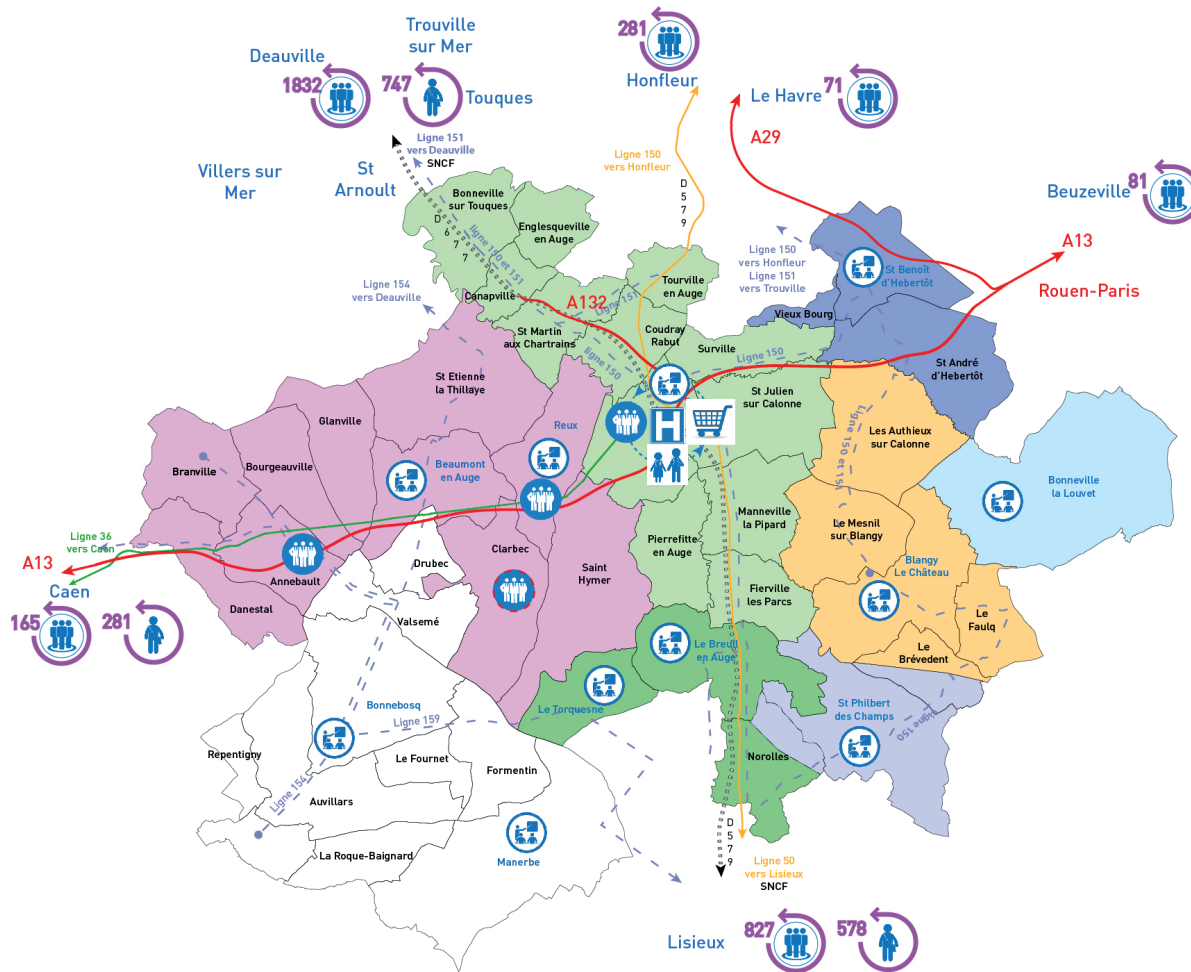
Des enjeux de gestion du stationnement privé et public

Analyse des publics vulnérables

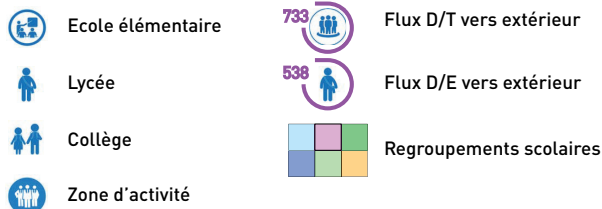
Enjeux prospectifs

MOBILITÉ : DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS

UNE POLARISATION PAR LE LITTORAL...ÉQUILIBRÉE PAR L'ATTRACTIVITÉ DE PONT-L'EVÊQUE



LEGENDE



UN TERRITOIRE FORTEMENT POLARISÉ VERS LE LITTORAL ...

Le besoin de mobilité vers l'emploi génère un flux global de 7885 navettes quotidiennes, dont 4603 navettes de la CCTA vers l'extérieur, soit 58 % des déplacements D/T quotidiens avec des pôles majeurs identifiés :

- > Le littoral avec 40% (1831 navettes) ;
- > Lisieux avec 18% (827 navettes).

Et des pôles secondaires :

- > 8% (346 navettes) sur Caen-la-Mer dont 164 navettes sur Caen ;
- > 6% (281 navettes) sur Honfleur ;
- > 2% (86 navettes) sur Beuzeville ;

... MAIS QUI DISPOSE D'UN PÔLE ATTRACTIF

Le besoin de mobilité D/T internes constitue un flux moyen avec 30 % (3278 navettes), avec des flux concentrés sur :

Le Pôle majeur de Pont-l'Évêque avec 42 % (1387 navettes) des flux internes liés au fort taux d'emplois et d'équipements avec :

- > Les Parcs d'activités de Launay et de la Croix Brisée à l'Ouest ;
- > Le Parc du Grieu à proximité de l'échangeur A 13 ;
- > L'école maternelle, l'école élémentaire et le collège ;
- > Des supermarchés et de nombreux commerces de proximité ;
- > Un centre Hospitalier ;
- > Un Golf, une salle de cinéma et de nombreux équipements sportifs ...

Et des pôles secondaires identifiés avec 28 % (823 navettes) sur les communes de :

- > **Reux**, une zone d'activités et école élémentaire ;
- > **Annebault**, une zone d'activités ;
- > **Clarbec**, parc d'activités en cours d'étude et école élémentaire ;

Développer l'attractivité commerciale de la ligne 50 et de l'offre ferrée sur l'axe Nord-Sud, en renforçant son offre en correspondance avec les mouvements pendulaires domicile/travail ?

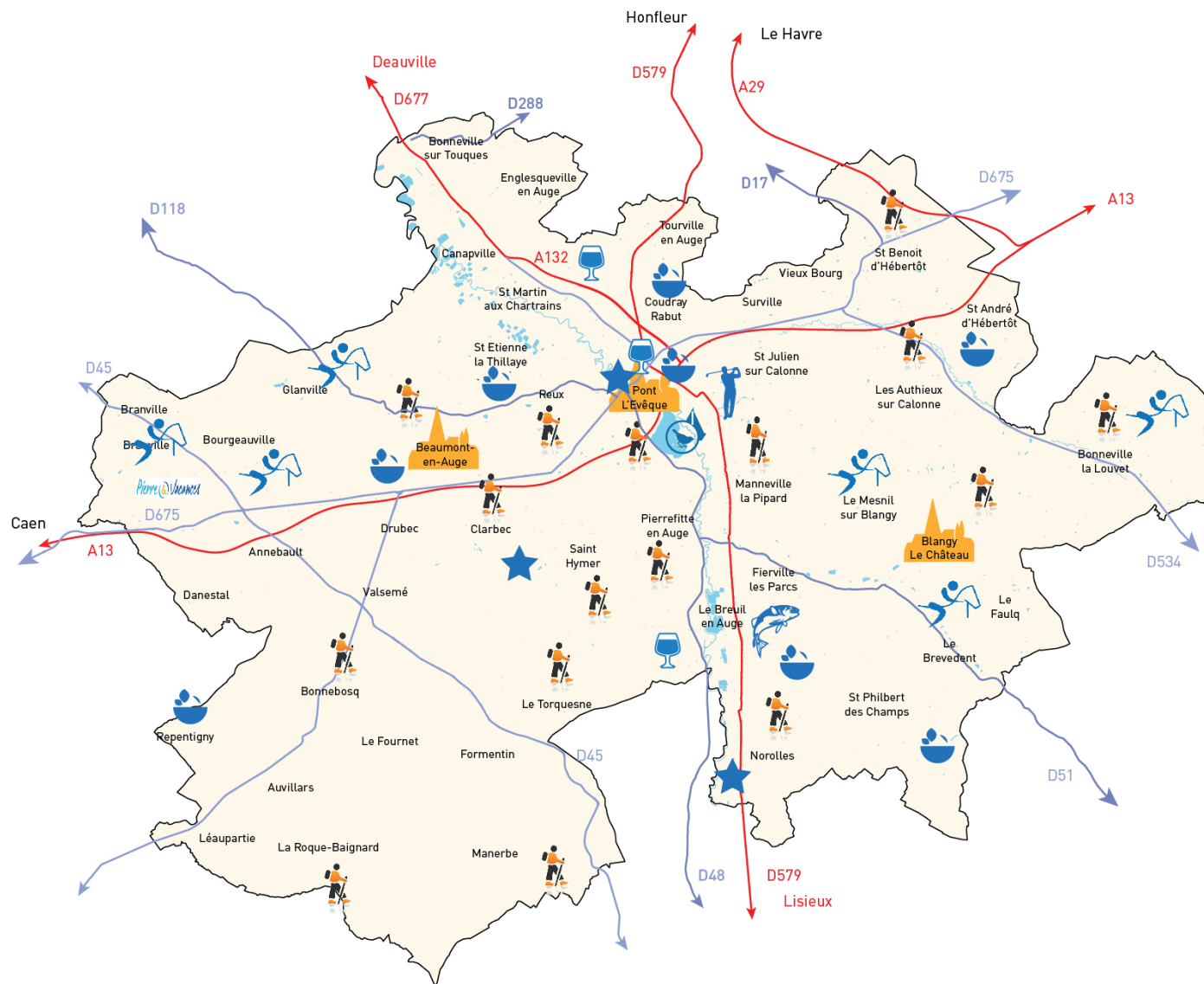
Favoriser le rabattement sur modes de transport alternatif aux voitures particulières, Parking Relais, information en temps réel ...

MOBILITÉ

DES FLUX TOURISTIQUES À OPTIMISER DANS UNE LOGIQUE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

DE MULTIPLES ATOUTS TOURISTIQUES À JALONNER EN DEHORS DES AXES STRUCTURANT

- > 5 700 lits touristiques marchands pour 235 structures
- > Une offre de restauration et découvertes gustatives importante
- > Des producteurs locaux spécialisés
- > Des activités culturelles diverses
- > De nombreuses randonnées thématiques
- > Une offre de loisir sportif (base de loisir, golf, pêche,...)
- > Des centres équestres.









- Réseau structurant, trafic tourisme balnéaire, transport de marchandise
- Réseau intercommunal à organiser comme support de déploiement touristique à la découverte du territoire de BPI
- Producteurs fermiers
- Golf
- Centre Equestre
- Randonnées
- Pêche
- Producteurs Calvados
- Activités culturelles
- Commune à fort potentiel patrimonial

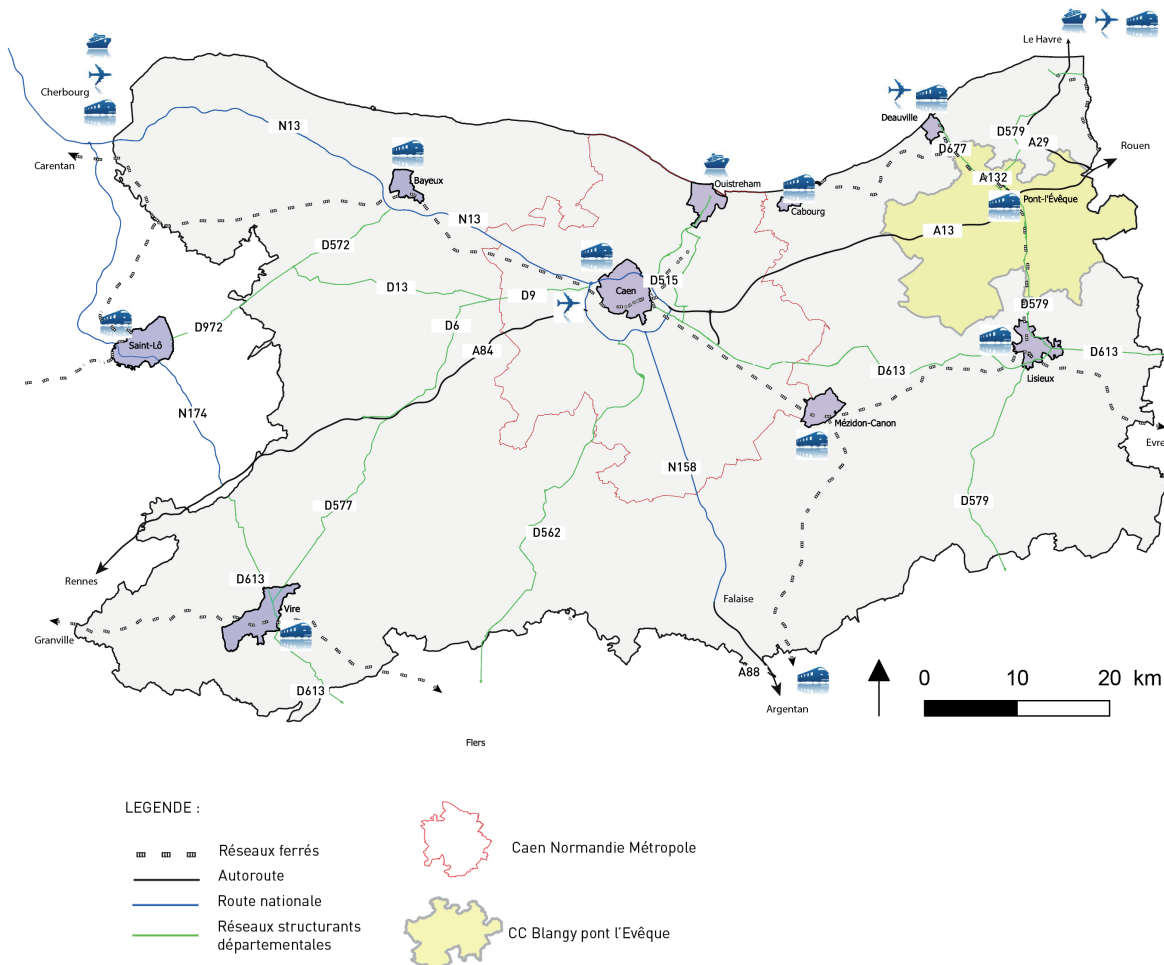
Organisation (jalonnement - réaménagement) du réseau viaire intercommunal comme support de développement du tourisme sur le rétro-littoral ?

MOBILITÉ

UNE DESSERTE ROUTIÈRE EXTÉRIÈRE STRUCTURANTE ET ATTRACTIVE

Temps de déplacement ciblé :

Pont-l'Évêque		36'	→	Gare de Caen
Pont-l'Évêque		19'	→	Gare de Deauville
Pont-l'Évêque		27'	→	Gare de Cabourg
Pont-l'Évêque		42'	→	Gare de Ouistreham
Pont-l'Évêque		21'	→	Gare de Lisieux
Pont-l'Évêque		40'	→	Gare du Havre



GRÂCE À UNE EXCELLENTE DESSERTE ROUTIÈRE TOURNÉE VERS L'EXTÉRIEUR

La Communauté de Communes Terre d'Auge bénéficie d'un réseau d'infrastructures diversifié (autoroute, nationale, départementale), se plaçant au coeur du maillage régional Caen-Rouen-le Havre, grâce à :

- > **L' A 13** traversant d'Est en Ouest le territoire communautaire ;
- > **L' A 132** reliant l' A 13 à la Côte Fleurie ;
- > **L' A 29** au Nord Est vers le Havre ;
- > **La D 579** (Pont-l'Évêque - Lisieux) et la **D 677** (Pont-l'Évêque-Deauville) sur l'axe Nord Sud.

BÉNÉFICIAIRE DE L'ATTRACTIVITÉ DES PÔLES DE MOBILITÉS STRUCTURANTS

Le territoire est desservi par un réseau ferré, **ligne Paris - Trouville/Deauville via Lisieux**, permettant un accès direct au littoral en 9 m, **Rouen** via Lisieux et Serquigny et **Caen via Lisieux**.

Au vu des Origines/Destinations des déplacements Domicile/Travail du territoire de la CCTA, la gare de Pont-l'Évêque est très attractive en matière de **report modal** et offre un mode de déplacement «Ecotouristique» favorisant la mobilité touristique vers le rétro-littoral.

MAIS AUSSI

- > **Du premier aéroport interrégional** en matière de fréquentation (près de 150000 voyageurs) avec Deauville St-Gatien (11 Km) ;
- > **Le port de Honfleur** représentant environ 6 % du fret maritime régional (17 KM).

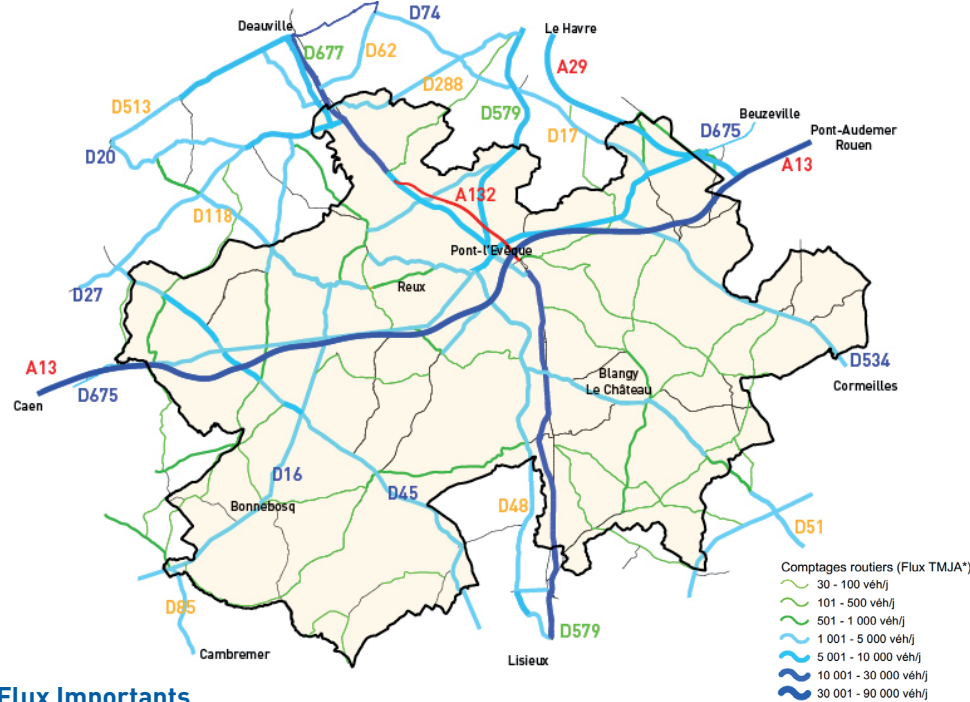
DES PROJETS ROUTIERS POUR AMÉLIORER LA CIRCULATION

- > Travaux de sécurisation de la traversée de Canapville,
- > Projet de déviation de Canapville (RD677) par le prolongement de l'A132 en 2*2 voies se raccordant sur le giratoire des Marais,
- > Suppression du passage à niveau et contournement de St-Martin-aux-Chartrains,
- > A13 : Projet de 2*3 voies entre Pont-l'Évêque et Dozulé
- > Projet d'échangeur autoroutier complet de la Haie-Tondue
- > Projet de déviation de la RD 288 à autour de Bonneville-sur-Touques.

MOBILITÉ : DESSERTE ROUTIÈRE

UNE ARMATURE INTERNE COMPLÉMENTAIRE, UN RÉSEAU COMMUNAL HÉTÉROGÈNE

ORGANISER LES FLUX



Des Flux Importants

> Un réseau autoroutier (A 13 - A 132 - A 29) support de transits majeurs liés aux mobilités du tourisme balnéaire

Une desserte structurante de 1ère catégorie Nord/Sud (D 579 et D 677) support des flux du tourisme balnéaire et des flux Domicile/Travail

Plusieurs axes secondaires permettent d'assurer des liaisons directs avec le pôle majeur et les pôles secondaires de l'intercommunalité et des territoires voisins (Cormeilles, Cambremer, Dozulé...) mais également de rejoindre le littoral, générant des flux de transit.

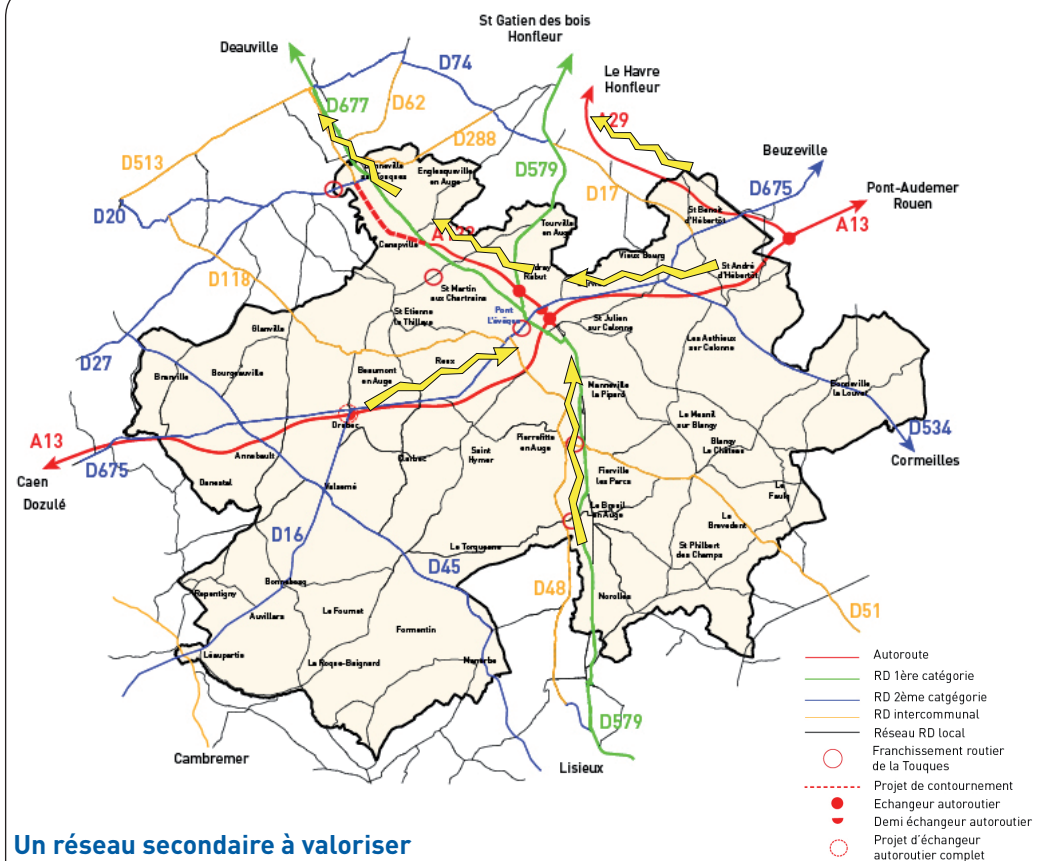
De fait, de nombreux centres-bourgs sont traversés par des flux de transit générant des nuisances, des actions déjà réalisées et en cours afin de répondre aux problématiques.

Des flux quotidiens et touristique à coordonner ;

Privilégier le développement du territoire en s'appuyant sur le réseau structurant ;

Valoriser / Améliorer/ Sécuriser les franchissements de la Touques, des ouvrages routiers et passage à niveau ;

HIÉRARCHISER LA DESSERTE INTERNE



Un réseau secondaire à valoriser

Le territoire dispose d'une bonne desserte interne avec un important maillage viarie :

- > Une desserte secondaire de 2ème catégorie Est Ouest (D 675) ...
- > Un réseau intercommunal maillant le territoire ;
- > Un réseau communal peu lisible.

Un support de développement touristique du rétro-littoral?

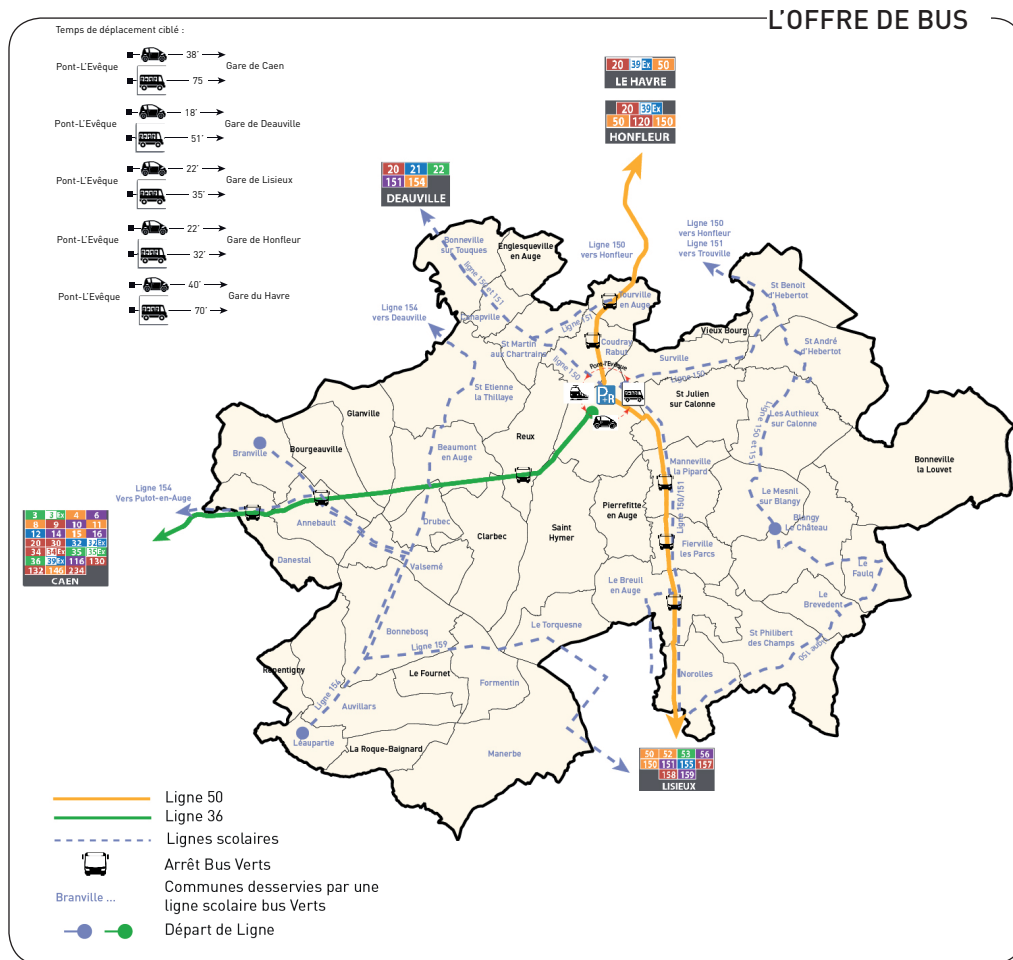
Identifier les principaux points noirs à résorber et secteurs à aménager en priorité ;

Répondre aux enjeux d'une circulation élevée, des nuisances qu'elle occasionne ;

- > **Améliorer et mettre en valeur les entrées / traversées de villages**
- > **Limiter les flux sur les routes étroites et à faible visibilité**

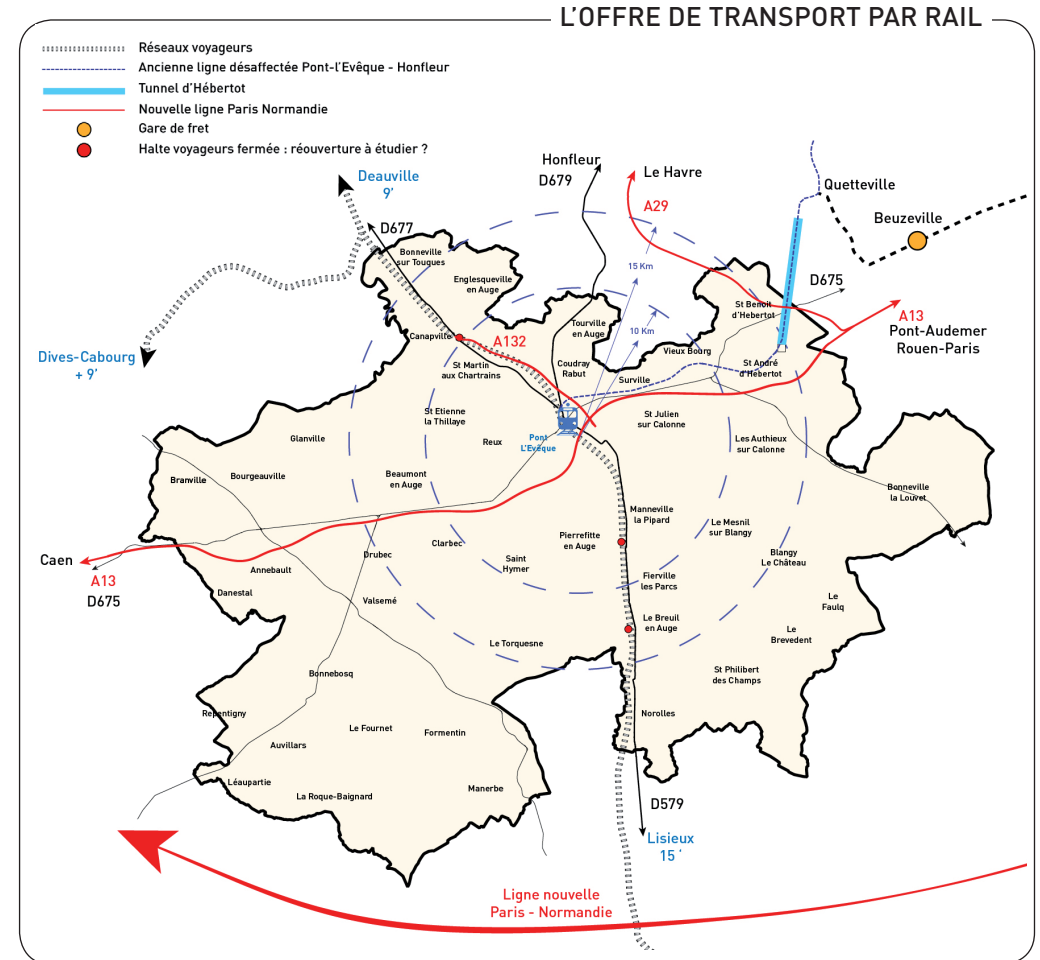
MOBILITÉ : TRANSPORTS EN COMMUN

UNE OFFRE ROUTIÈRE À MAINTENIR, UNE OFFRE FERROVIAIRE À VALORISER



Développer l'attractivité commerciale de la ligne 50, favoriser le rabattement sur les arrêts concernés, Parking Relais avec gratuité pour les usagers TC ;

Développer l'usage du TC, en le rendant plus attractif sur les axes structurants, couloir réservé dans les traversées de village,



Conforter le pôle d'échange multimodal de Pont-L'Évêque en lien avec la mobilité quotidienne et touristique ;

Étudier le potentiel des anciennes haltes voyageurs, en particulier celle du Breuil-en-Auge, pour favoriser le report intermodal ?

Développer l'activité économique en lien avec le développement du fret sur l'axe Honfleur - Beuzeville - Glos/Risle ?

Anticiper / Capter les flux touristiques de la nouvelle ligne Paris Normandie ?

MOBILITÉ : TRANSPORTS EN COMMUN

QUELLE ATTRACTIVITÉ DE L'OFFRE ?

L'OFFRE DE BUS

L'analyse de l'amplitude horaire de la ligne Lisieux - Dives/Cabourg sur les heures de pointe du matin et du soir, correspondant aux mouvements pendulaires des actifs, nous montre une fréquence de :

Mouvement pendulaire (DT) heure de pointe du matin toute l'année :

- Pont l'Évêque / Lisieux temps moyen 27' :

8 h 15 - 10 h 25

Ligne 50, soit deux passages le matin

- Pont-l'évêque / Trouville-Deauville temps moyen 27' :

7 h 38 - 7 h 43 - 7 h 59

Ligne 151, soit trois passages le matin uniquement en période scolaire

Mouvement pendulaire (DT) heure de pointe du soir toute l'année :

-Lisieux / Pont l'Évêque temps moyen 27' :

16 h 40 - 17 h 35 - 19 h 46

Ligne 50, soit trois passages le soir dont un uniquement en période scolaire

- Trouville-Deauville / Pont l'Évêque temps moyen 27' :

16 h 57 - 17 h 00 - 17 h 01 - 17 h 53

Ligne 151, soit quatre passages uniquement en période scolaire

L'analyse de l'offre de transport par route laisse apparaître **un service efficace pour les mouvements pendulaires D/E** CCTA - Deauville, cette ligne scolaire est accessible au grand public.

Inversement l'offre de transport à destination des actifs n'est pas attractive de par sa structure horaire et son manque de compétitivité vis-à-vis de l'offre rail.

Toutefois une enquête précise sur les OD permettrait de mieux cibler les besoins des actifs, afin d'adapter la fréquence horaire.

L'OFFRE DE TRANSPORT PAR RAIL

La position stratégique de la Gare de Pont-l'Évêque

Véritable carrefour entre Deauville et Lisieux, la gare de Pont-l'Évêque est très utilisée notamment par les lycéens.

L'analyse de l'amplitude horaire de la ligne Lisieux - Trouville/Deauville sur les heures de pointe du matin et du soir, correspondant aux mouvements pendulaires des actifs, nous montre une fréquence de :

Mouvement pendulaire (DT) heure de pointe du matin toute l'année :

- Pont l'Évêque / Lisieux temps moyen 22' :

5 h 59 - 7 h 09 - 7 h 22 - 8 h 18 - 10 h 08

Offre en cohérence avec les mouvements pendulaires

- Pont-l'évêque / Trouville-Deauville temps moyen 9' :

7 h 48 - 8 h 50 - 9 h 40 - 10 h 48 - 12 h 48

Une offre à optimiser avec les mouvements pendulaires

Mouvement pendulaire (DT) heure de pointe du soir toute l'année :

-Lisieux / Pont l'Évêque :

16 h 35 - 17 h 28 - 17 h 35 - 18 h 35 - 19 h 35

Offre en cohérence avec les mouvements pendulaires

- Trouville-Deauville / Pont l'Évêque :

17 h 04 - 17 h 40 - 18 h 07 - 19 h 03 - 19 h 11

Offre en cohérence avec les mouvements pendulaires

Proposer dans le cadre des plans de déplacements entreprises un axe de réflexion sur la flexibilité des horaires de travail en coordination avec l'offre de transport par rail et TC ?

Développer l'attractivité commerciale de la ligne 50 et de l'offre ferrée sur l'axe Nord-Sud, en renforçant son offre en cohérence des mouvements pendulaires DT ?

Favoriser le report modal sur l'offre TC ?

MOBILITÉ : MODES DOUX

UNE PRATIQUE À DÉVELOPPER PAR DES AMÉNAGEMENTS SÉCURISÉS



- Voie verte
- Voie Partagée
- Projet Plan vélo départemental
- Parking d'accès vélo
- Centre Equestre
- Randonnées

A L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE, UNE PRATIQUE QUOTIDIENNE PEU AISÉE

Un relief de plateau comprenant des vallées encaissées comme les vallées de la Calonne ou de la Touques (jusqu'à 150 mètres de dénivelé entre les fonds de vallées et les plateaux).

- > **Un territoire au carrefour d'itinéraires départementaux** emblématiques, l'itinéraire littoral (Honfleur-Pont-l'Évêque-Deauville-Cabourg) et la dorsale du Pays d'Auge.
- > **Un fort potentiel de développement** des sentiers de randonnée, grâce au cadre paysager et sa position en arrière-pays de la Côte Fleurie.

LES VÉLOROUTES DU LITTORAL

- > Une voie verte de 8 Km entre Pont-l'Évêque et Saint André d'Hébertot ;
- > Une voie partagée de 11 Km entre Pont-l'Évêque et Tourgéville ;
- > Un tronçon de 3 Km au multiple profils.

UN DÉVELOPPEMENT INSCRIT DANS LE PLAN VÉLO DU CALVADOS

- > Le plan vélo départemental adopté en 2004 inscrit :
- > La création un réseau d'itinéraires cyclables sur l'ensemble du territoire départemental dont un projet de site partagé **vers Lisieux au Sud, vers Troarn et Caen à l'Ouest et Honfleur au Nord.**

UN AXE CYCLOTOURISTIQUE STRUCTURANT LISIEUX DEAUVILLE ?

S'appuyer sur cet axe doux pour valoriser la découverte des espaces naturels, culturels, récréatif et sportifs existants ?

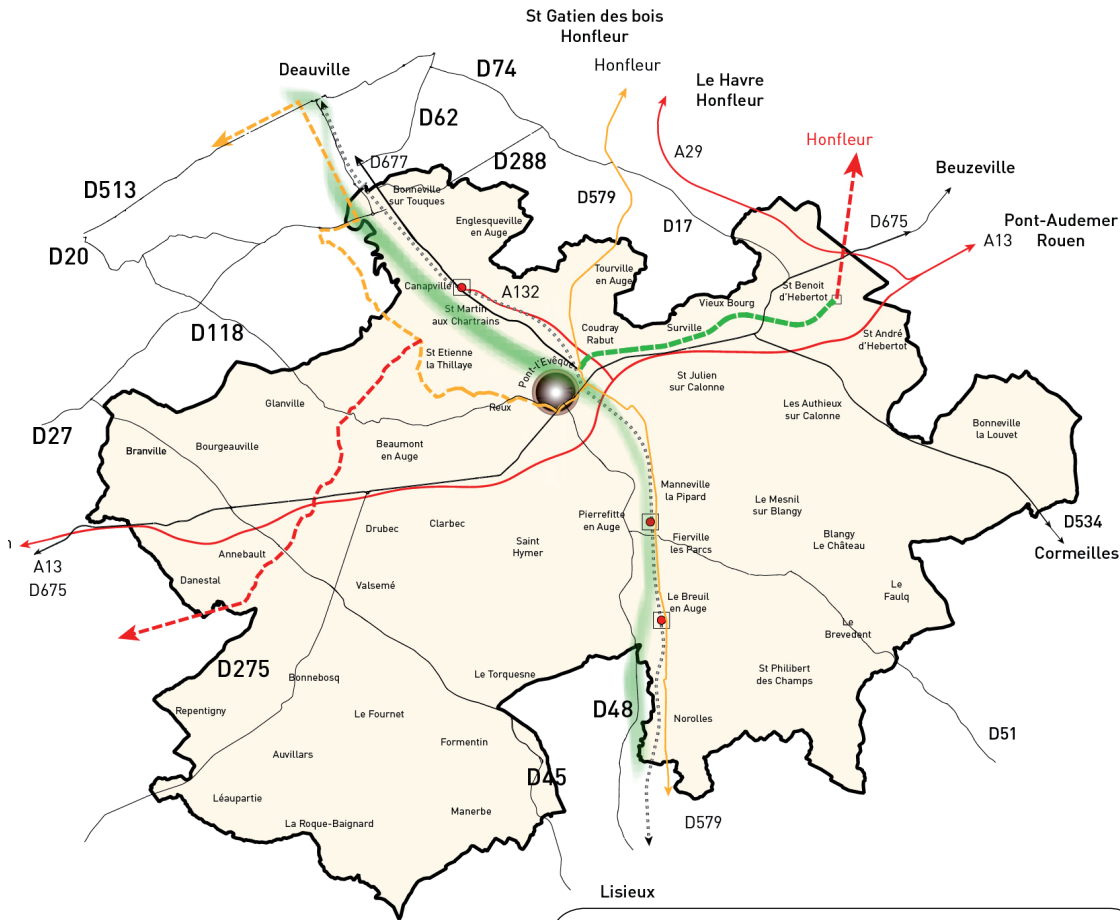
Étudier les liaisons douces intracommunales en terme de distance, relief et fréquentation ? **Permettre la connexion** des secteurs d'équipements et de commerces **à l'échelle intracommunale**

Améliorer la lisibilité (jalonnement) **de l'offre touristique** en lien avec les circuits de randonnée équestre, pédestre, le patrimoine culturel et naturel ;

Tisser / Jalonner des liens doux avec le réseau cyclable actuel et futur (Sud du territoire), afin de capter les flux cyclotouristiques et de les orienter sur les équipements de loisirs et de commerces.

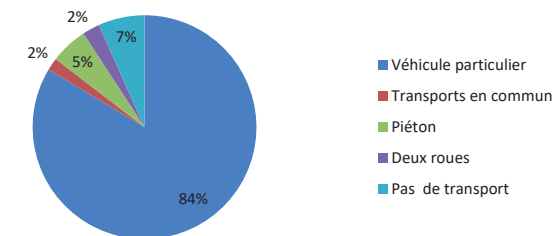
MOBILITÉ : UN USAGE DE LA VOITURE LARGEMENT MAJORITAIRE

DES REPORTS MODAUX POSSIBLES POUR CERTAINES MOBILITÉS ?



- Réseau TC structurant à développer
- ⋯ Réseau structurant ferré à développer
- Voie verte existante
- Voie partagée existante
- Voie partagée en projet
- Halte voyageur à étudier
- Avenue Verte à créer
- Pôle d'échange à conforter

UNE PART MODAL TRÈS LARGEMENT Tournée VERS LES VÉHICULES PARTICULIERS



DES COMMUNES NON DESSERVIES PAR UNE OFFRE TRANSPORTS COLLECTIFS (TC)

Bien que le territoire de la CCTA soit doté de différentes offres de TC, **plusieurs communes ne disposent pas** d'une offre en transports collectifs alternative aux véhicules particuliers.

DES SUPPORTS DE MOBILITÉ ACTIVES À VALORISER

- > **Les voies vertes existantes et en projet**, comme "l'Avenue Verte" support d'une écomobilité professionnelle et touristique interne de la CCTA ?
- > **La ligne 50 des Bus Verts et l'offre ferrée**, irriguant le territoire sur un axe Nord-Sud : une attractivité a renforcé en proposant un rabattement par une offre de transport interne «navette» synchronisé (faible temps d'attente à la correspondance), tout en s'assurant l'accessibilité aux arrêts pour favoriser le rabattement par les modes actifs ?

Favoriser le report modal des modes doux vers l'offre en transports en commun en offrant des liaisons sécurisées vers les arrêts de bus en tout en créant des parkings relais (VL- Cycle) au droit des arrêts ;

Création d'une voie verte structurante sur l'axe Nord - Sud ? Valoriser les voies vertes en tissant des liens actifs vers les Pôles générateurs pour développer une écomobilité professionnelle et touristique ;

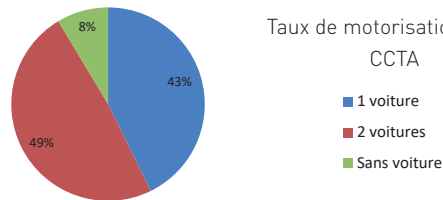
Étudier le potentiel des haltes voyageurs de Fierville-les-Parcs, le Breuil-en-Auge et Canapville, **pour favoriser le report modal ?**

MOBILITÉ

DES ENJEUX DE GESTION DU STATIONNEMENT PRIVÉ ET PUBLIC

UN TAUX DE MOTORISATION CONSÉQUENT

- À l'échelle de la CCTA, le fort taux de motorisation observé est très caractéristique des milieux ruraux, mais laisse apparaître un taux de 8 % (à l'échelle de la CCTA) de ménages sans voiture représentant 518 foyer fiscaux sans véhicule.



Pôle d'Echange



Problématique de stationnement en période estivale



Stationnement sur Pôle structurant

— Ligne de Bus structurante

Communes	Taux de motorisation en %	Place de Parking en %	Nombre de Ménages Fiscaux	Nombre de Voiture sur Espace public	Nombre de places sur espace public (estimation)
Pont-l'Évêque	81,5	65,1	1972	323	1011 +117 pl. sur le Pk de la gare
Quartier de Coudray-Rabut	94	97,7	123	-5	15 +20 pl. sur aire de covoiturage
Saint-Hymer	97,4	87,5	254	25	40
Le Breuil-en-Auge	95,8	85,9	411	41	70
Bonneville-la-Louvet	94,2	73,9	333	68	40
Blangy-le-Château	82,4	67,3	320	48	220
Saint-André-d'Hébertot	95	73,2	173	38	16
Reux	98,8	90,7	157	13	24
Saint-Philbert-des-Champs	95	78	261	44	53
Beaumont-en-Auge	94,8	66,1	187	54	125
Saint-Étienne-la-Thillaye	97,8	86,1	175	20	9
Le Torquesne	98,9	82,2	177	30	32
Saint-Julien-sur-Calonne	95,9	85,1	71	8	20
Saint-Martin-aux-Chartrains	97,8	90,5	170	12	60
Clarbec	94,3	86,7	147	11	22
Le Faulq	98,3	80,9	111	19	11
Norrolles	97,4	85,3	112	14	47
Surville	96	82,2	166	23	88
Saint-Benoît-d'Hébertot	98,1	85,3	154	20	38
Annebault	93,6	79,8	175	24	33
Le Brévedent	96,7	98,3	57	-1	25
Les Authieux-sur-Calonne	100	73,6	120	32	36
Le Mesnil-sur-Blangy	97,1	89,7	64	5	22
Bonneville-sur-Touques	93,5	83,3	165	17	17
Englesqueville-en-Auge	94,5	85,5	57	5	0
Manneville-la-Pipard	96,8	91,2	124	7	26
Pierrefitte-en-Auge	100	91,4	58	5	5
Danestal	97	80,5	130	21	28
Bourgeauville	91,7	81,3	48	5	0
Branville	97,4	78,2	73	14	23
Canapville	97	84	92	12	22
Glanville	98,6	91,4	67	5	14
Fierville-les-Parcs	92,3	96,2	74	-3	18
Tourville-en-Auge	99	89,9	97	9	28
Vieux-Bourg	100	94,4	0	0	8
Auvillers	97,8	89,2	97	8	31
Bonnebosq	88,1	76,6	300	35	105
Drubec	96	86	110	11	10
Formentin	96,9	82,3	89	13	10
La Roque-Baignard	97,9	83	41	6	10
Léaupartie	88,6	77,1	-	-	0
Le fournet	100	90	-	-	7
Manerbe	97,7	90,6	214	15	37
Repentigny	100	77,8	-	-	0
Valsemé	97,3	82,7	104	15	11
Nombre de véhicule particulier potentiel sur espace public				1066	2604

UN NIVEAU D'ÉQUIPEMENT HOMOGENÈME

Un niveau d'équipement générateur de déplacement concentré sur le Pôle structurant et les Pôles secondaires nécessitant de prendre en compte les usages du stationnement (Résident, Pendulaire, Chaland et spécifique).

La majorité des ménages disposent d'au moins une place de stationnement privé, avec un taux de motorisation de 91%, pouvant induire un report sur la voie publique et des problèmes de nuisances dans les centres-bourgs.

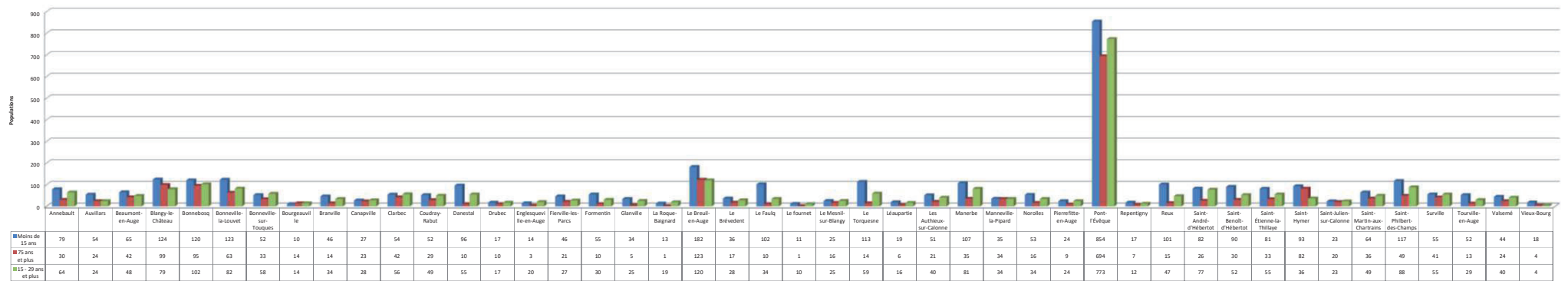
L'OFFRE DE STATIONNEMENT

La majorité des communes dispose d'une offre de stationnement bien identifiée sur l'espace public. Ces espaces permettent de répondre aux besoins des habitants mais également des autres utilisateurs des bourgs : commerçants, utilisateurs des équipements, etc... Il est à noter l'offre plus importante sur les communes de Pont-l'Évêque, de Blangy-le-Château et de Beaumont-en-Auge qui s'explique par l'importance du tissu commercial et/ou leur vocation touristique, impliquant la vue de nombreux visiteurs sur ces communes.

Anticiper l'aménagement des voiries et de dimensionnement du stationnement privé dans les projets immobiliers (2 places par logement)

MOBILITÉ

ANALYSE DES PUBLICS VULNÉRABLES



... Les jeunes de moins de 15 ans :

Les jeunes sont une population cible dans la mesure où il est important de sensibiliser et d'encourager cette population à se déplacer autrement qu'en voiture individuelle ou en deux-roues motorisés.

Selon la tranche d'âge, leurs besoins sont différents :

- **Avant 14 ans**, les besoins en déplacement sont de courtes distances et principalement internes aux communes vers les établissements scolaires ou les activités extra-scolaires.
- **Entre 15 et 24 ans**, les besoins de déplacements sont tournés vers l'extérieur du territoire vers des établissements scolaires (lycée et enseignement supérieur), les loisirs/achat et vers l'emploi.

L'ensemble des communes sont desservies par le réseau de bus vert ou par une offre de transport scolaire ...

... Les personnes de plus de 75 ans :

La population de plus de 75 ans est non seulement captive de l'offre (plus d'accès à l'automobile) et il s'agit très souvent de personnes isolées, particulièrement en milieu rural. Ainsi, ce public présente un besoin accru de services à la mobilité (livraison à domicile, offre de transport à la demande vers les établissements de santé, les marchés et les centralités commerciales, etc..).

On constate sur le territoire **une proportion importante de personnes âgées** sur les communes de **Pont-l'Évêque** (18.7%), **du Breuil-en-Auge** (14%), **Blangy-Le-Château** (14.3%). Cette proportion est majoritairement due à la présence d' EHPAD sur ces communes.

Une offre de transport à la demande Taxibus et Appelobus (offre supplémentaire de transport aux heures creuses) existe sur le territoire ...

Offrir des moyens de se déplacer pour tous : jeunes, personnes non motorisées, personnes âgées en s'appuyant sur des offres de déplacement crédible ;

Créer une navette interne favorisant l'accès aux établissements, aux commerces et équipements?

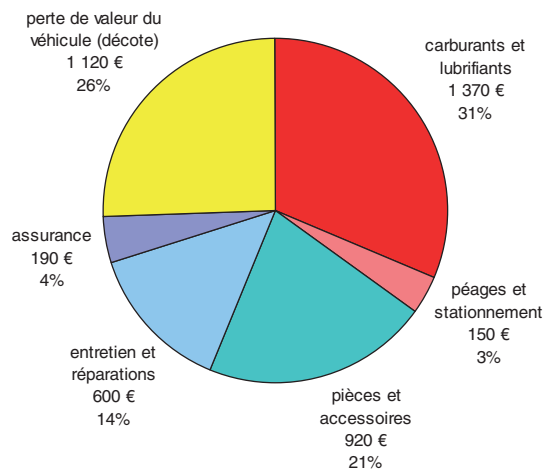
MOBILITÉ

ANALYSE DES PUBLICS VULNÉRABLES

LES MÉNAGES AUX BAS REVENUS

L'augmentation du budget des ménages consacré aux transports est précurseurs du développement du risque de précarité énergétique des ménages, selon leur localisation géographique et leurs ressources financières.

Le coût réel de la voiture est généralement sous-évalué par la population, on peut estimer le coût annuel moyen d'une voiture à 4350 € (pour un parcours annuel moyen de 12 800 Km) et tous frais compris un coût moyen de 0.34€/Km.



Le revenu des ménages constitue ainsi l'un des critères intéressants pour caractériser le niveau de vulnérabilité énergétique.

Pour rappel, à l'échelle Nationale les revenus médians sont de 19 785€ par UC, à l'échelle Régionale inférieure à 19 216€ par UC et à l'échelle du Calvados à 19 402€ par UC

Communes	Nombre de Ménages Fiscaux	Revenus Médians	1er Décile	9e Décile	% du coût moyen/foyer pour une Citadine essence
Pont-l'Évêque	1972	18 299 €	11 049 €	31 039 €	23,77%
Saint-Hymer	254	21 568 €			20,17%
Le Breuil-en-Auge	411	21 177 €			20,54%
Bonneville-la-Louvet	333	19 851 €			21,91%
Blangy-le-Château	320	20 433 €			21,29%
Saint-André-d'Hébertot	173	21 135 €			20,58%
Reux	157	22 450 €			19,38%
Saint-Philbert-des-Champs	261	20 470 €			21,25%
Beaumont-en-Auge	187	20 073 €			21,67%
Saint-Étienne-la-Thillaye	175	20 571 €			21,15%
Le Torquesne	177	21 597 €			20,14%
Saint-Julien-sur-Calonne	71	21 198 €			20,52%
Saint-Martin-aux-Chartrains	170	23 918 €			18,19%
Clarbec	147	21 229 €			20,49%
Le Faulq	111	20 338 €			21,39%
Norolles	112	22 729 €			19,14%
Surville	166	22 979 €			18,93%
Saint-Benoît-d'Hébertot	154	19 861 €			21,90%
Annebault	175	19 311 €			22,53%
Coudray-Rabut	123	21 572 €			20,17%
Le Brévedent	57	18 542 €			23,46%
Les Authieux-sur-Calonne	120	19 498 €			22,31%
Le Mesnil-sur-Blangy	64	24 398 €			17,83%
Bonneville-sur-Touques	165	25 123 €			17,31%
Englesqueville-en-Auge	57	22 547 €			19,29%
Manneville-la-Pipard	124	23 142 €			18,80%
Pierrefitte-en-Auge	58	21 769 €			19,98%
Danestal	130	18 619 €			23,36%
Bourgeauville	48	20 041 €			21,71%
Branville	73	18 610 €			23,37%
Canapville	92	22 026 €			19,75%
Glanville	67	21 701 €			20,05%
Fierville-les-Parcs	74	21 817 €			19,94%
Tourville-en-Auge	97	22 769 €			19,10%
Vieux-Bourg	-	-			-
Auvillars	97	21 058 €			20,66%
Bonnebosq	300	17 871 €			24,34%
Drubec	110	21 435 €			20,29%
Formentin	89	20 095 €			21,65%
La Roque-Baignard	41	20 223 €			21,51%
Léaupartie	-	-			-
Le fourmet	-	-			-
Manerbe	214	21 770 €			19,98%
Repentigny	-	-			-
Valsemé	104	20 168 €			-
EPCI BPLI	6481	20 533 €	11 947,00 €	37 538,60 €	36,41%
Département du Calvados	287444	20 046,00 €	11 310,00 €	34 623,00 €	38,46%

L'IMPACT FINANCIER DE LA MOBILITÉ

Les besoins en matière de mobilité professionnelle impactent de manière non négligeable les revenus des foyers. Pour **les foyers à bas revenu (11 47€)**, l'impact financier est de l'ordre de **37 % sur les revenus des foyers à la défaveur de la qualité de vie...**

On constate que **le territoire présente une situation relativement homogène**, hormis certaines communes affichant un **revenu moyen inférieur de 8 à 10 % comparativement au Département.**

Revenu médian:

Le revenu médian est le revenu qui partage exactement en deux la population. La moitié de la population dispose d'un revenu supérieur au revenu médian, l'autre moitié d'un revenu moins élevé.

Foyer fiscal:

Le foyer fiscal désigne l'ensemble des personnes inscrites sur une même déclaration de revenus. Il peut y avoir plusieurs foyers fiscaux dans un seul ménage.

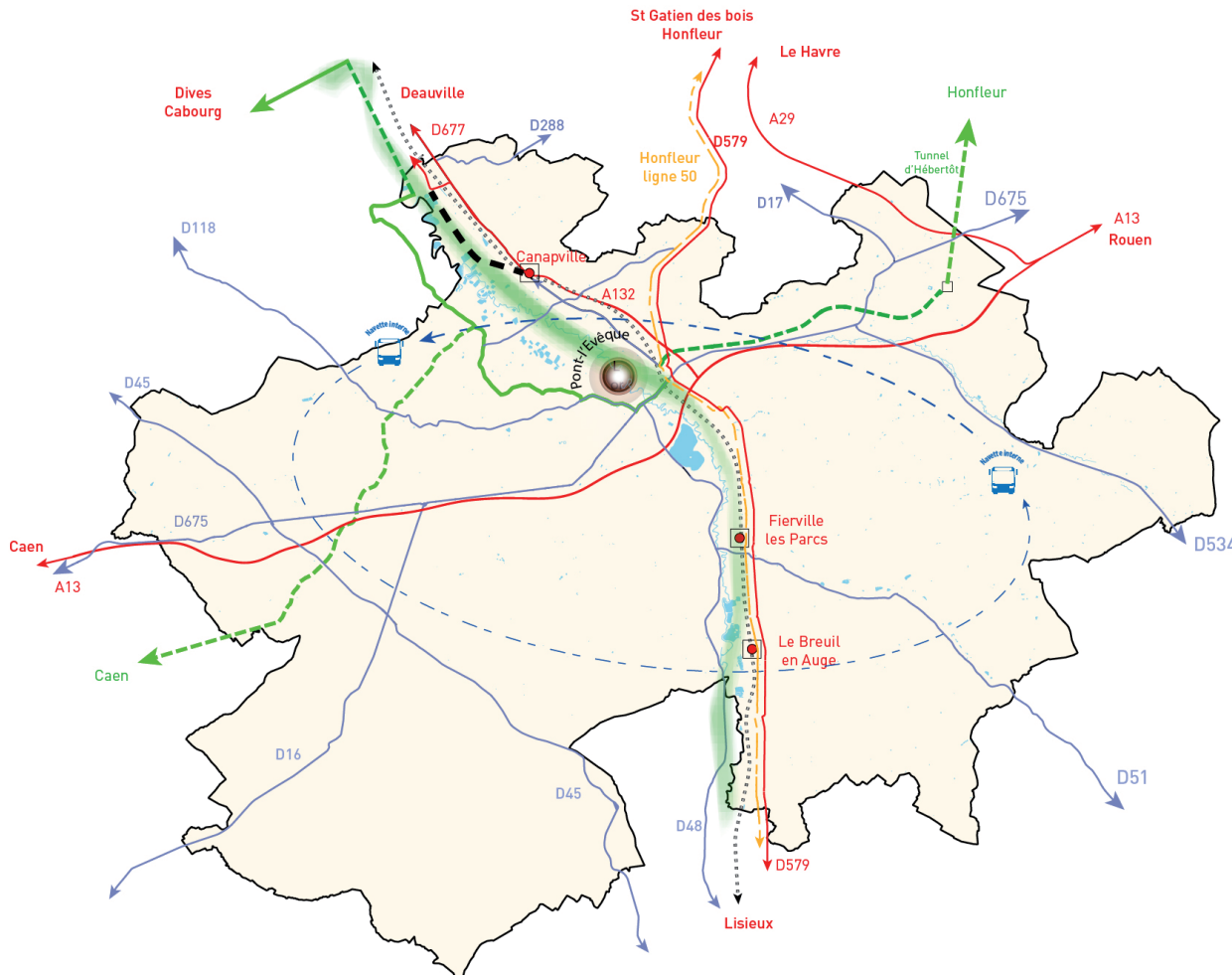
Favoriser l'économie numérique et l'émergence de nouveau mode de travail tel que le télétravail et le coworking ?

Favoriser le développement économique, l'implantation de nouvelles zone résidentielle au droit d'une l'offre de transports collectifs (TC) structurante, des commerces et des services pour limiter les besoins l'usage des voitures particulières ?

Permettre aux personnes non motorisées de se déplacer en s'appuyant sur des offres de déplacement crédible (lignes TC régulières structurantes, TAD et covoiturage), **Créer une navette interne** favorisant l'accès aux établissements, aux commerces et équipements ?

MOBILITÉ

ENJEUX PROSPECTIFS



Création d'une avenue structurante dédiée aux modes doux sur l'axe Nord - Sud et s'appuyant sur la vallée de la Touques ?

Tisser / Jalonner / sécuriser des liens doux avec le réseau cyclable actuel et futur, afin de capter les flux cyclotouristiques et de les orienter sur les équipements de loisirs et de commerces ?

Créer une navette interne favorisant l'accès aux établissements, aux commerces et équipements ?

Développer l'attractivité commerciale de la ligne 50 et de l'offre ferrée sur l'axe Nord-Sud, en renforçant son offre en cohérence des mouvements pendulaires DT ? étudier le potentiel commercial des haltes voyageurs ?

Développer le pôle d'échange multimodal de Pont-L'Évêque en lien avec la mobilité quotidienne et touristique ?

Organisation (jalonnement - réaménagement) du réseau viaire intercommunal comme support **de développement du tourisme sur le rétro-littoral ?**

APPROCHE CONTEXTUELLE,
RÉGLEMENTAIRE ET ADMINISTRATIVE

GRAND PAYSAGE

APPROCHE SPATIALE

POPULATION

HABITAT

ACTIVITÉS ET TISSU ÉCONOMIQUE

TOURISME

DIAGNOSTIC AGRICOLE

ÉQUIPEMENTS

MOBILITÉS

ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

SYNTHÈSE DES ENJEUX CROISÉS

CHAPITRE 1

Approche géographique

CHAPITRE 2

Ressources Naturelles

CHAPITRE 3

Patrimoine protégé

CHAPITRE 4

Risques et nuisances

État initial de l'environnement

Chapitre 1 Approche géographique

- **Analyse topographique**

Une topographie disparate marquée par les fonds de vallées de la calonne et de la touques

- **Géologie**

Un substrat géologique favorisant les risques naturels

- **Hydrographie**

Un réseau hydrographique très important participant à la diversité paysagère du territoire

Un territoire particulièrement centrée sur le bassin hydrographique de la Touques

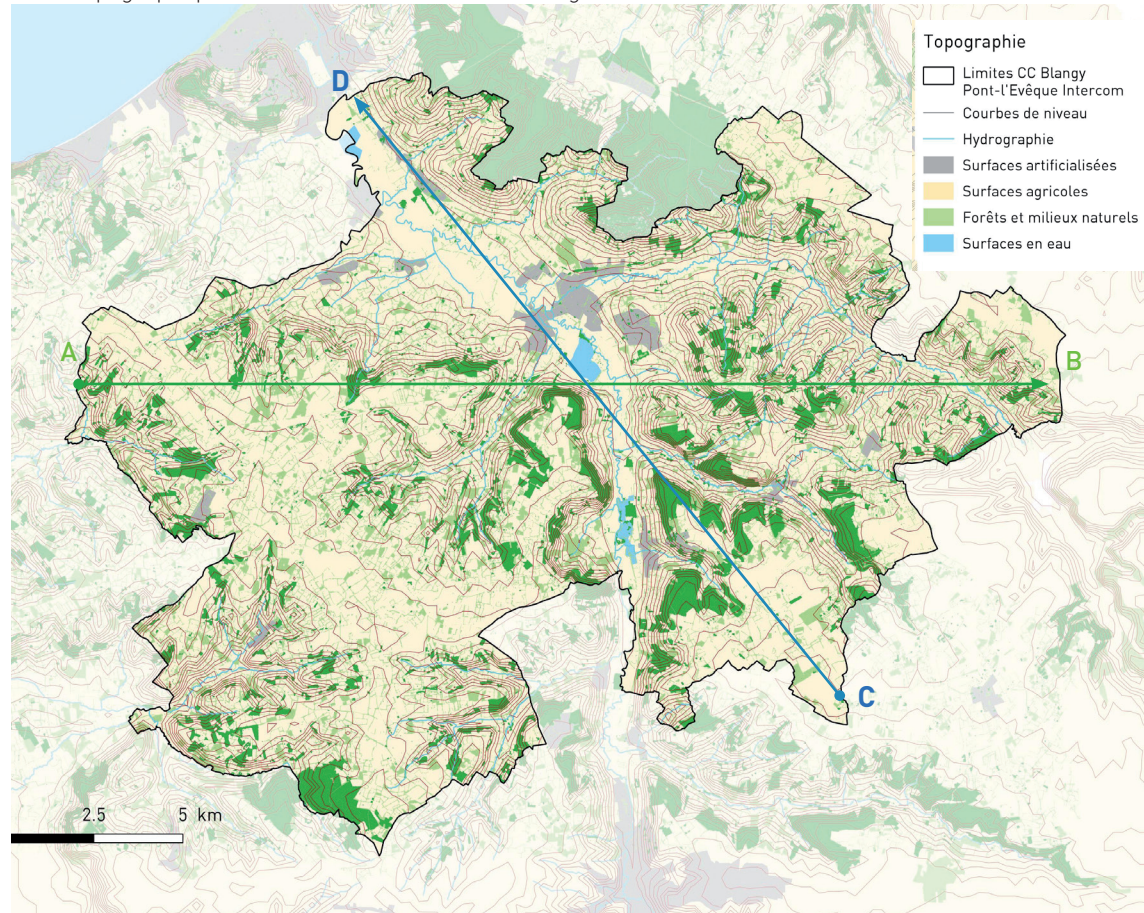
- **Hydrologie**

Le SDAGE Seine-Normandie

- **Contexte climatique**

Un climat océanique et tempéré

Carte topographique du territoire de la CC Terre d'Auge (source : DREAL)



source : Géoportail

UNE TOPOGRAPHIE DISPARATE MARQUÉE PAR LES FONDS DE VALLÉES DE LA CALONNE ET DE LA TOUQUES

La topographie du territoire s'organise de la manière suivante :

- Un territoire disposant d'un **relief important** avec de **fortes différences d'altitude** (<10 m dans le Nord-Ouest du territoire, ~20 m à Pont-l'Evêque, ~140 m à l'Ouest du territoire, ~150 m dans le Sud-Est du territoire, soit un dénivelé d'environ 150 mètres).
- Un **relief de plateau** comprenant des **vallées encaissées** comme les vallées de la **Calonne**, de la **Dorette** ou de la **Touques** (jusqu'à 150 mètres de dénivelé entre les fonds de vallées et les plateaux)
- Des parties Sud, Ouest et Est **plus élevées** (100 à 150 m environ) par rapport au centre et au Nord du territoire (entre 0 et 50 m).

Ce relief relativement important procure **une forte diversité de paysages** (liés aux plateaux, et fonds de vallées) mais peut accentuer l'impact paysager des nouvelles constructions et renforcer certains risques, notamment en matière hydraulique ou de mouvements de terrain.



Encadrer et organiser l'urbanisation en lien avec le relief et les contraintes qu'il impose, et notamment les forts dénivelés.
Réaliser un règlement limitant le risque lié au relief.